nombre de vers très considérable : plus de deux sur cinq, presque un sur deux, finissent par *rura manebunt*. Le poète n'a pas recherché cette clausule, elle lui a été imposée par la métrique et par la proportion des types prosodiques. Bientôt, elle a été sentie comme le pendant de la fin *flumina nota* ; l'oreille latine s'est accoutumée à les retrouver, soit l'une, soit l'autre, et elle les attendait, de vers en vers, un peu comme notre oreille à nous attend la rime. Naturellement, ce partage de la fin du vers entre deux influences aussi fortes a été fatal aux clausules qui ne pouvaient apparaître qu'à de rares intervalles.

Pour conclure, le tri que les poètes ont opéré, sciemment ou non dans les diverses fins d'hexamètre qui s'offraient à leur choix, a été conditionné par des faits de langue, de versification et de style entièrement étrangers à la considération de l'accent. Si cette étude de métrique verbale a un intérêt, c'est de corroborer par des considérations indépendantes de la linguistique proprement dite les déductions que L. Havet, A. Meillet et J. Vendryes ont tirées de la linguistique.

Louis NOUGARET.

XII

PROBLÈMES D'HISTOIRE DES TEXTES

PAR J. ANDRIEU

Boursier du Centre national de la Recherche scientifique

Les termes de ce titre appellent quelques remarques préliminaires.

Cet exposé vise, en effet, d'une part, à poser des *problèmes* (critique des textes, orthographe, ponctuation) qui dépassent par leur complexité et leur ampleur le cadre d'un article. C'est pourquoi nous avons essentiellement cherché dans ce travail à délimiter en termes nets les données du sujet, estimant qu'une claire conception des difficultés à résoudre et des buts à atteindre est le premier et non le moins important des résultats, et, en outre, avec l'espoir qu'au

cours de ces pages apparaîtront déjà quelques solutions acceptables.

Il faudrait, d'autre part, justifier la réunion, sous la rubrique commune *histoire des textes*, d'essais concernant, avec la critique des textes, également l'orthographe et la ponctuation. Il est entendu, en effet, que l'histoire des textes doit être autre chose que l'explication des leçons fautives d'une tradition et la mise en forme d'un stemma. Aussi l'étude de la ponctuation et des signes articulatifs du dialogue, de l'orthographe en tant que problème historique et source de variantes, est appelée à jouer un rôle important non seulement dans l'histoire des traditions particulières, mais aussi dans celle de la publication des ouvrages antiques. C'est là qu'est le problème, sur lequel nous voudrions apporter quelque lumière.

I. — Histoire et critique des textes

Les méthodes de la *critique* des textes, le champ d'activités qui lui est propre sont choses explorées et reconnues des spécialistes[1] ; mais sans doute convient-il, cependant, de distinguer la critique de l'*histoire* des textes, discipline plus vaste, englobant la critique, et dont les limites sont peut-être susceptibles de s'étendre à des recherches nouvelles.

C'est en prenant une sorte de vue tournante des problèmes que posent les textes antiques (et modernes) que l'on a chance d'apercevoir les questions qui sont appelées à se révéler. En effet, selon la conception adoptée, on verra les mêmes textes fournir des données d'ordres très divers, et c'est par là que l'histoire des textes se distinguera de la critique proprement dite et l'absorbera. En effet, les données d'un manuscrit peuvent se prendre d'une façon *dynamique* (si l'on peut dire), quand il s'agit des questions de filiation de textes, d'histoire, de tradition et de survie d'auteurs, ou bien *statique*, quand on a affaire à l'étude de types de fautes, de notions, signes et indices divers examinés à travers des traditions variées et indépendamment de l'histoire de celles-ci ; ces deux aspects

1. Pour la bibliographie, voir, depuis 1914, dans l'*Année philologique* de J. Marouzeau. Paris, Les Belles-Lettres, les rubriques : Paléographie, Papyrologie et Critique des textes. Voir aussi T. W. Allen and A. C. Clark, *Bibliography of... textual criticism*, The Year's Work in Classical Studies, XX, 1926-1927, p. 69-83.

répondent à peu près à ce que l'on nomme la critique des textes. Mais il y a lieu aussi (et sans que ces notions soient exclusives d'autres méthodes) de tracer l'histoire des textes en fonction de la *matière littéraire* des écrits transmis, l'histoire pouvant être fortement modifiée par l'objet lui-même. En outre, les manuscrits groupés par *ensembles* géographiques procurent l'occasion de vues intéressantes, tant pour l'histoire des *scriptoria* que pour la connaissance des niveaux et de la diffusion de la culture à des périodes variées. Enfin, l'histoire même de la discipline, de l'antiquité à nos jours, peut fournir un appendice utile et amener le perfectionnement de l'outil.

Mais le champ même de l'histoire des textes doit être élargi. Jusqu'ici les textes modernes n'ont guère été traités à la façon des textes antiques [1], alors que la forêt des éditions imprimées successives de tel auteur français classique est susceptible d'exploitation méthodique tout comme les « arbres » des traditions antiques. Mieux, on s'apercevra souvent, en faisant l'histoire des textes en fonction des formes littéraires, que les mêmes problèmes se continuent de l'antiquité à nos jours. Telle difficulté de présentation du dialogue qui se révèle dans les manuscrits grecs et latins n'a reçu sa solution qu'à la fin du XVIII[e] siècle [2], et cette continuité des questions, mieux qu'une similitude, après tout extérieure, dans les problèmes, incite le critique à examiner d'ensemble, à travers le grec, le latin et les écrits modernes, les problèmes d'histoire des textes.

Tels sont les quelques points que nous voudrions éclaircir, espérant montrer par là les vastes horizons qui s'ouvrent à une recherche systématiquement organisée et conduite.

* * *

I. *Histoire des filiations.* — Les pratiques variées qui permettent d'établir le classement des manuscrits ont fait l'objet de recherches constantes, dont, depuis Lachmann, les travaux de Havet, Lind-

1. P. Faider fait cependant des rapprochements entre les problèmes antiques et ceux posés par le texte de Hugo et de Maupassant, à la fin de son article : *Du ms. d'auteur à la première édition*, Bull. de la Cl. des lettres de l'Acad. royale de Belgique, XXIV, 1938, 11-18.
2. Voir ci-dessous, p. 313, n. 2.

say, Clark, Dom Quentin, R. Sabbadini[1] marquent le renouvellement. De nombreux ouvrages ont été consacrés à l'exposé et la critique des divers systèmes[2]. Outre les manuscrits, on a fait un sort particulier à tout ce qui constitue la « tradition indirecte », citations, témoignages des spécilèges, florilèges, commentateurs[3].

Mais c'est en fonction des *auteurs* que ces notions porteront les meilleurs fruits. Quelques ouvrages essentiels comme les études d'Alline : *Histoire du texte de Platon*[4], de Boudreaux sur *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*[5], de F. Peeters, *Les fastes d'Ovide : Histoire du texte*[6] : et tout récemment le beau travail, modèle du genre, que M. A. Dain a consacré à l'*Histoire du texte d'Élien le Tacticien*[7], montrent bien la voie dans laquelle on doit résolument s'engager. Faire l'histoire de la tradition d'un auteur, c'est reconnaître les étapes de sa survie, jeter le jour sur les conditions où il fut édité et compris, les centres de sa diffusion. C'est connaître, en un mot, les caractères du milieu où s'est opérée cette survie. C'est l'histoire même de la culture qui paraît derrière l'histoire des textes, et c'est là un élargissement considérable des problèmes. Or, des travaux semblables s'imposent pour des auteurs du premier rang. On attend encore les synthèses que devraient susciter les essais divers relatifs à la tradition de Térence. L'histoire du texte de Sénèque, philosophie et tragédie, ainsi que des manuscrits d'Horace, ne serait pas moins riche d'enseignements

1. R. Sabbadini, *Storia e critica di testi latini*, Catania, Battiato, 1914, x-458 p.

2. P. Maas, *Textkritik*, Einleitung in die Altertumswiss. hrsg. von Gercke und Norden I, 2, Leipzig und Berlin, 1927, 18 p. — J. Cochez, *Over classieke philologie en methodeleer der tekstcritiek*, Anvers, 1929, 199 p. — F. Peeters, *Les différents systèmes de classement des mss*, Rev. de l'Univ. Brux., 1930-1931, XXXVI, p. 466-485. — W. P. Shepard, *Recent theories of textual criticism*, Mod. Phil., 1930, XXVIII, p. 129-141. — P. Collomp, *La critique des textes*, Paris, Belles-Lettres, 1931. — A. Dain, *Édition des textes classiques. Théories et méthodes*, Actes du Congrès de l'Assoc. G. Budé, Nîmes, 1932. — G. Pasquali, *Storia della tradizione e critica del testo*, Firenze, 1934. Cf. le c.-r. de A. Dain, *Suppl. crit. au Bulletin de l'Assoc. G. Budé*, VIII, 1936. — J. Andrieu, *Principes et recherches de critique textuelle*, Mémorial de la Soc. des Ét. lat., Paris, Les Belles-Lettres, 1943, p. 458-474.

3. F. Peeters, *La transmission du texte des classiques latins*, Rev. de l'Univ. Brux., 1938-1939, XLV, p. 404-423.

Les citations posent un problème de méthode particulier, car les anciens, citant sans se référer au texte, présentent des variantes de *mémoire* qu'il faut, le cas échéant, interpréter comme telles (cf. L. Castiglioni, *Coincidenze fra varianti di codici e citazioni antiche*, Boll. di Filologia classica, XXXIV, p. 69-70).

4. Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études, fasc. 218, Paris, 1915.

5. École française d'Athènes et de Rome, fasc. 114, Paris, 1919.

6. Bruxelles, 1939, in-8°, 514 p.

7. Paris, Les Belles-Lettres, 1946, 395 p.

que celle des *Fastes*. On voit quel intérêt *en profondeur* peut prendre l'étude systématique d'une tradition donnée. Et, pour prendre un exemple à l'autre extrémité des temps, tout près de nous, *La recherche du temps perdu*, de M. Proust, attend l'éditeur qui élucidera le problème des « doublets » que l'on trouve souvent dans *Swann* et *Le temps retrouvé*, outre la question importante des formes successives que prit l'œuvre dans la suite de ses états, d'ailleurs divers pour chaque roman. Des problèmes non moins urgents sont posés par les *Rêveries* et les *Confessions* de Rousseau, dont nous n'avons pas d'édition satisfaisante ; certains textes de Diderot, tel *Le neveu de Rameau*, posent le problème de traditions bifides, dont une branche a passé par des transcriptions allemandes ; et lorsque manque le manuscrit d'auteur, on voit se poser un problème analogue à ceux des textes antiques. Le travailleur qui se serait attaché à ces problèmes variés serait amené sans doute à tracer un jour la théorie de l'édition critique des textes complexes et mouvants. Un essai de ce genre, illustré d'exemples variés, serait d'un bon enseignement et peut-être susceptible de faire progresser les travaux d'établissement des textes.

II. *Histoire des indices.* — Il s'agit essentiellement des leçons des textes et des particularités diverses des manuscrits qui, convenablement interprétées, permettent d'établir les filiations examinées ci-dessus[1]. Mais on prendra garde que la méthode de la critique textuelle variera en fonction du support, et l'on ne traitera pas de la même façon un texte épigraphique[2], papyrologique[3] ou un codex. Et, même dans un manuscrit, des données en quelque sorte flottantes, comme les sigles de personnages, devront être examinées d'un point de vue différent des leçons mêmes ; les sigles offrent, en effet, des possibilités moins étendues de variantes que les leçons ; la variation pourra parfois être unique ; aussi les rencontres de leçons entre manuscrits divers n'auront pas nécessaire-

1. L'étude minutieuse de manuscrits conservés permet parfois la reconstitution d'un ancêtre perdu. C'est ce qu'a réalisé avec une incomparable virtuosité M. A. Dain, *Reconstitution de deux mss. perdus d'Élien*, Rev. Ét. gr., t. L, nos 236-237, juillet-septembre 1937. De M. A. Dain également, l'étude sur *La tradition du texte d'Héron de Byzance*, Paris, Les Belles-Lettres, 1933, est un exemple de classement des mss uniquement d'après les indices.

2. R. G. Kent, *The textual criticism of Roman inscriptions*, Language Monogr. publ. by the Linguistic Society of America, Philadelphie, 1928, 76 p.

3. W. Crönert, *De critica arte in papyris exercenda*, Mél. Lumbroso, p. 439-534.

ment une valeur de parenté, mais pourront plus souvent que pour les leçons du texte représenter des coïncidences. C'est dire combien la mise au point des méthodes dans l'utilisation des faits est importante.

Mais l'intérêt réel de l'étude des types de fautes peut être indépendant de l'histoire des traditions. Il y a un vaste champ de recherches ouvert à qui voudrait systématiser les renseignements variés recueillis dans des traditions diverses.

L'histoire des lacunes, en particulier, constitue un problème intéressant. Il faudrait reprendre la question en faisant un exposé analytique de divers types de lacunes : celles d'abord qui sont dues à un accident matériel (feuillets perdus, trous, taches — ou omission volontaire), avec parfois des retouches ultérieures aux limites de la lacune[1]. On ne manquera pas non plus de chercher si dans un manuscrit apparemment complet des leçons aberrantes ne révèlent pas une lacune attestée dans d'autres manuscrits, mais qui aurait été comblée dans le texte envisagé par un emprunt à une autre source que le manuscrit modèle.

On regroupera enfin d'autres lacunes : celles qui répondent à un piège tendu par le texte : saut du même au même pour une lettre, une syllabe, un mot ou une ligne ; on observera, en outre, que certains sauts de lignes peuvent répondre à un enchaînement *apparent* du sens de la ligne *a* sur la ligne *c*, sans qu'il y ait d'amorces graphiques. Des faits de ce genre prouveraient d'ailleurs que le copiste a une certaine compréhension de son texte. De même, la *hâte du copiste* peut le conduire à télescoper un groupe de syllabes, sans que le modèle contienne de piège visuel. Les perturbations d'ordre des mots révèlent souvent, on le sait, la lacune d'un mot, réparée fautivement. Ce fait, en outre, nous éclairera sur la méthode de travail et le savoir du copiste : s'il comprend, même en gros, le texte, il embrassera de mémoire un certain nombre de mots, et les fautes apparaîtront, car il tombera dans les pièges visuels ou psychologiques, laissera échapper un mot, ou encore modifiera l'ordre *dans sa mémoire*, sans qu'intervienne aucune omission graphique. Si, au contraire, le copiste ne comprend pas le sens, et c'est souvent le cas pour les manuscrits grecs, il reproduira son texte mécaniquement, mot à mot, parfois syllabe par

1. Cf. l'exemple que nous citons dans notre article du *Mémorial*, p. 469-470.

syllabe, et cet automatisme le préservera de maintes lacunes. L'interprétation méthodique de faits de cet ordre, illustrée d'exemples probants, serait utile pour accroître notre connaissance du savoir et de la psychologie des copistes, et par là des niveaux de culture dans les *scriptoria*. L'application à un nouveau manuscrit des connaissances dégagées fournirait des critères valables d'appréciation. Il y aurait lieu de fixer aussi l'influence de la langue du texte sur les leçons[1], ou les conditions dans lesquelles interviennent les interférences de désinences de personne dans les textes dialogués (là encore, il y a tout autre chose que des fautes graphiques). On traitera aussi les rajeunissements morphologiques et syntaxiques, les influences de telle ou telle notion grammaticale sur la leçon des textes[2]. M. A. Dain montrait récemment[3] tout ce qu'on pouvait attendre de l'étude méthodique des effets de la translittération dans les manuscrits. On y ajouterait des monographies sur des notions comme la colométrie, ou des signes accessoires : sigles, rubriques, titres, sous-titres, listes de personnages, division en livres et chants, ponctuation même, dans les inscriptions et les manuscrits (et, de ce dernier point de vue, les textes modernes imprimés offrent la matière d'une vaste recherche). D'importants problèmes sont également posés par la constitution des cahiers des manuscrits, l'alternance plus ou moins régulière des feuillets réglés d'un seul coup au recto et au verso, celle du côté poil et du côté chair, etc[4]. Mais le point essentiel qu'il faut mettre en relief, c'est que ces travaux seront fructueux dans la mesure où l'on saura se détacher de l'histoire des traditions[5], pour faire résolument

1. N. Wecklein, *Textkritische Methode bei griechischen Dichtern*, Blätter für das Bayerische Gymnasial-Schulwesen, 1925, p. 255-264.

2. Cf., par exemple, P. Shorey, *Text criticism and the negative*, Cl. Phil., 1933, p. 311-313. Les asyndètes provoquent des « normalisations » du texte. Cf. ci-dessous, p. 303-304, le cas des parenthèses.

3. *Rev. Ét. lat.*, t. XXI-XXII, 1943-1944, p. 20.

4. Voir L. W. Jones, « *Pin pricks* » *in the Morgan library*, et. E. K. Rand, *Prickings in a manuscript of Orléans*, *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 1939, p. 318-326 et 327-341.

5. Ce qu'il faut éviter, ce sont ces conjectures isolées qui ne font guère que montrer l'ingéniosité du critique. Systématisées en fonction d'un auteur, elles peuvent, au contraire, être du plus haut intérêt, ainsi dans l'*Essai sur la méthode de la critique conjecturale, appliquée au texte d'Aristophane*, de V. Coulon, Paris, Les Belles-Lettres, 1933. Mais on voit que ce travail vise à être une *méthode*.

Aussi pourrait-on envisager une publication périodique où figurerait, sous forme de mémoires originaux, ou de fiches bibliographiques et analytiques, le tout classé au nom de chaque auteur antique et dans l'ordre des textes, la recension de tous les travaux de critique

celle des fautes et des particularités. Il y a là des possibilités étendues de recherches fructueuses, qui prolongeraient utilement le *Manuel* de L. Havet[1]. Dans la pensée de ce savant, en effet, les méthodes de critique verbale, l'élaboration des mécanismes de fautes devaient avoir pour fin dernière le classement des manuscrits. Mais comment ne pas voir que l'objet réel de la méthode dépasse ce but particulier et peut prendre une signification beaucoup plus profonde en fonction de l'*histoire de la publication des livres antiques*. Aussi chaque sorte de faute mériterait-elle une monographie qui en ferait ressortir les aspects variés à travers l'univers des traditions, et surtout l'âge auquel est susceptible de se produire chaque type. Ainsi réunirait-on les éléments fonctionnels et chronologiques d'une histoire complexe qui, fondée sur les accidents de traditions particulières, les engloberait dans un système plus large et plus instructif. La tâche essentielle de la jeune critique apparaît donc comme la systématisation et l'achèvement des enquêtes dont les données sont dans le *Manuel* de L. Havet. De ce point de vue, on examinera également les variantes orthographiques des manuscrits. Un ouvrage récent, *Orthographia totius Octateuchi*[2], recueil de toutes les variantes orthographiques de la Vulgate, nous montre comment ce genre de renseignements systématisés, appliqués « comme une grille à un texte quelconque », donne « toutes chances de voir apparaître de troublantes coïncidences..., permettant dans certains cas de situer géographiquement le point de départ d'une tradition, le modèle d'une copie, l'origine d'une altération orthographique ou phonétique[3] ». On voit l'intérêt qu'a — en dehors du problème même de l'orthographe — l'étude de ces variantes, en fonction de l'histoire des textes, et nous nous proposons de revenir ci-dessous, avec quelques détails, sur cette double et importante question.

III. *Les formes littéraires et la transmission du texte.* — A l'origine, autant que permettent de le restituer les manuscrits, l'état

conjecturale, sur les auteurs latins et grecs, publiés pour une période donnée. Ce serait un outil précieux pour la critique des textes, et la publication collective de ces travaux, regroupés autour des auteurs, leur donnerait une portée plus grande.

1. Tous ces travaux amorceraient l'ouvrage encore à faire et que souhaite M. A. Dain (*R. É. L.*, t. XIX, 1941, p. 385) : une histoire générale de la publication des textes dans l'antiquité.

2. *Biblia sacra iuxta lat. uulg. uersionem*, IV, 394-490, Roma, 1939.

3. P. Faider, in *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 1939, p. 239.

primitif du texte est constitué par une masse compacte et inarticulée. Or, l'aération, la disposition, les signes accessoires qui sont la marque de nos éditions modernes n'ont pénétré que lentement et graduellement les textes. Dans cette organisation, c'est la forme littéraire même, telle que l'a conçue l'auteur, qui a dicté aux éditeurs antiques les dispositions de leurs publications. C'est essentiellement le cas des textes dialogués, philosophiques et scéniques. Un dialogue de Platon mis en récit ne provoquait guère d'innovations, mais, s'il était conçu comme un dialogue scénique, il suscitait alors les mêmes interventions qu'un texte de théâtre, et c'est ainsi qu'on voit peu à peu proliférer des systèmes variés de sigles, de plus en plus complets et homogènes, destinés à articuler le dialogue. Les entrées et sorties de personnages, lorsque le chœur eut été supprimé, ont entraîné des notations nouvelles, les rubriques de scène, que l'on voit s'étendre jusqu'en tête des dialogues philosophiques. Plus tard, et seulement dans la théorie des grammairiens du IV^e^ siècle, s'y surajouta la notion d'acte.

Cette liaison entre les formes littéraires du texte et les indices critiques dont elles sont l'occasion et le support nous invite, d'une part, à analyser avec minutie (et peut-être à mieux connaître) les formes du dialogue antique et, de l'autre, à nous servir de ces formes comme d'un guide pour restituer l'histoire du texte antérieurement à nos plus anciens manuscrits. Si nous constatons, en effet, que plus nous remontons dans le temps, plus les formes dialoguées se dépouillent d'articulations externes, nous serons conduits à concevoir le manuscrit d'auteur comme nu de tout indice externe, et ainsi nous aurons reconstitué la « préhistoire » du texte. Les formes stylistiques d'un texte offrent donc une méthode privilégiée pour faire l'histoire de certains signes graphiques et apporter une contribution à l'histoire de la publication des textes.

Parfois ce sont les indications de structure contenues dans la lettre du texte qui ont suscité une division graphique dans des éditions ultérieures. Ainsi les chants de l'*Iliade*, délimités par l'auteur à l'aide de vers introductifs et conclusifs et par une économie interne, ont été dotés, au prix de quelques retouches, d'une « lettre » par les critiques alexandrins[1]. Lorsque les contours du

1. Voir P. Mazon, P. Chantraine, P. Collart, R. Langumier, *Introduction à l'Iliade*, Paris, Les Belles-Lettres, 1942, p. 138-140.

récit sont moins délimités, la présentation est plus hésitante. Ainsi la division en neuf livres des Histoires d'Hérodote, « qui ne remonte pas à l'auteur », ne correspond pas aux λόγοι, terme par lequel l'historien désigne certains épisodes de son récit[1]. Les manuscrits de Thucydide, enfin, présentent deux principes différents de division en livres, ce qui en prouve l'inauthenticité. Parfois, l'initiative a pu être provoquée par l'auteur, publiant séparément un fragment de son œuvre, comme le fit Platon avec le début de la *République*.

Il est donc d'un intérêt essentiel de préciser la naissance de ces éléments et d'en suivre l'évolution. Il n'y a pas, d'ailleurs, que les textes dialogués qui soient en jeu. On apprendrait beaucoup sans doute sur la critique et la publication des œuvres dans l'antiquité, en traçant méthodiquement l'histoire d'autres textes : manuscrits médicaux ou d'alchimie, textes musicaux, et en observant tous les signes particuliers que comportent ces ouvrages[2]. Histoire complexe, d'ailleurs, et qui comporte plusieurs étapes. Les éditions ainsi disposées par les critiques antiques ont eu des répercussions sur la conception même des œuvres chez les auteurs plus tardifs. La notion de « livres », artificielle pour les textes d'Hérodote ou de Thucydide, est attestée par Lucien lui-même, à la fin du second livre de l'*Histoire mémorable* : « ... les événements que j'ai subis dans cette nouvelle terre, je les raconterai aux livres suivants[3] ». La pratique de l'édition a influencé l'écrivain, et l'histoire a désormais trouvé son moule. De même, c'est par imitation des éditions d'Homère que Virgile dispose son épopée en douze chants ; c'est parce qu'il avait en main des dialogues platoniciens divisés en « livres » que nous voyons cette indication attestée dans le texte même de Cicéron. Aussi est-on conduit à se demander quelles pouvaient être les formes du dialogue de théâtre dans les manuscrits d'auteur de Sénèque le Tragique, puisqu'il avait sans doute en main des éditions des auteurs plus anciens disposées pour la lecture. La question de la représentation de ses tragédies pourrait être éclairée par l'étude de ces indices.

1. Voir Ph.-E. Legrand, *Hérodote, Introduction*, Paris, Les Belles-Lettres, 1932, p. 225. — Il y a un rapport entre ce terme et celui d'*actus*, de l'œuvre de théâtre (cf. ci-dessous, p. 281 et note 1). Dans les deux cas, c'est un élément constitutif de l'œuvre indiquée par l'auteur.

2. L'amorce d'une étude se trouve dans le traité de Priscien, *De figuris numerorum quae antiquissimi habent codices*, Keil, *Gramm. Lat.*, t. III.

3. Qui ne furent pas écrits, ou furent perdus.

La notion d'*acte*, enfin, se révèle comme une question de conséquence. On sait qu'elle est née de façon assez arbitraire, dans les commentaires du IVe siècle de Donat et autres, par méconnaissance sans doute du « *quinque actus* » d'Horace [1], où le sens est, en réalité, celui de « jeu scénique ». Quoi qu'il en soit, la notion nouvelle amena une division appelée à se superposer à celle des scènes, fondée sur les entrées et sorties des personnages. Dès lors, l'histoire de ce chevauchement met en cause toute l'économie du théâtre de la Renaissance, en particulier du théâtre Élizabéthain et Espagnol. Quand la scène devient unité de lieu, que signifie l'acte — chez Shakespeare, en particulier? C'est le même problème que pose encore le *Don Juan*, de Molière, en face de l'esthétique classique. En outre, les éditions anciennes de Shakespeare posent des problèmes de disposition, d'articulation, de contamination analogues à ceux des textes antiques. Les deux questions éclairées l'une par l'autre permettraient d'intéressantes solutions.

Méritent aussi un examen attentif les textes qui se glissent dans les marges de nos manuscrits et qui en constituent, dès l'antiquité, le commentaire. Les scholies et les gloses forment une littérature particulière qui nous a conservé un état de la science des critiques antiques. L'établissement des niveaux et des formes de ce savoir semblerait à première vue dépasser l'objet même de la critique des textes ; en fait, cette analyse dépend si étroitement de l'histoire des textes que démêler l'origine, l'entre-croisement et l'histoire des courants de gloses éclairerait du même coup bien des aspects du savoir antique. C'est ce que montrent les beaux travaux de J. Botschuyver sur les scholies d'Horace [2] et les résultats de H. Alline et de P. Boudreaux [3] à propos de celles de Platon et d'Aristophane. Il existe des familles de scholies qui peuvent se grossir d'emprunts ou se décharger lors de transcriptions successives. Par de curieux systèmes d'échanges, elles fournissent des matériaux aux lexiques qui, à leur tour, viennent nourrir des commentaires. On peut ainsi distinguer depuis les écoles alexandrines le chemine-

1. Neue minor neu sit quinto productior actu
Fabula quae posci vult et spectata reponi (*Art. poët.*, 189 sq.).

2. Amsterdam, 3 v., Van Bottenburg, 1935, 1939, 1940. Cf. les c.-r. de la *R. É. L.*, 1936, p. 207 ; 1939, p. 403, et 1940, p. 374-375 ; et J. Bostchuyver, *Quelques remarques sur les scholies parisiennes λ φ ψ d'Horace*, Latomus, t. III, fasc. 1, janvier-mars 1939.

3. Alline, *Histoire du texte de Platon*, Paris, 1915. — Boudreaux, *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*, Paris, 1919.

ment de certaines scholies platoniciennes [1], et de son côté M. Botschuyver a pu attribuer à Héric d'Auxerre un commentaire inédit d'Horace trouvé dans deux manuscrits de Paris (17897 et 8223). C'est dire l'importance capitale de ces travaux ; or, les dépouillements de scholies connues [2] ne fait que commencer. Beaucoup de commentaires dorment encore dans les marges des manuscrits, et l'équipe de chercheurs qui se vouerait à la publication et l'interprétation de ces commentaires s'assurerait des résultats de premier ordre, propres à augmenter considérablement notre connaissance de la nature et des aspects de la philologie antique.

On voit, sans doute, que l'histoire des textes, conçue à partir des données manuscrites et en fonction des formes littéraires, est capable de jeter un jour nouveau non seulement sur l'histoire de l'édition et sur la genèse des œuvres, mais encore sur la connaissance de l'esprit et du savoir antiques.

IV. *Les ensembles de textes.* — Il y aurait, enfin, une autre façon d'exploiter l'histoire des textes, qui consisterait à étudier des manuscrits groupés selon leur communauté d'origine, ce qui constitue, si l'on peut dire, la « géographie » des textes. En effet, celui qui ouvre l'un à côté de l'autre un livre anglais et un français est frappé de la différence qu'offrent la disposition et les particularités des *signes typographiques*. Ce sont des notions de ce genre qu'à propos de l'antiquité précisera l'étude des manuscrits nationaux. Non seulement la science paléographique peut encore tirer profit de tels travaux (surtout en ce qui concerne les indices de localisation), mais l'histoire de la culture au Moyen-Age en tirera un enseignement direct [3].

D'aussi grande portée est la reconstitution de l'histoire des bibliothèques et des centres. Ce genre de recherches, après les beaux résultats de Traube, de Lindsay, de E. A. Lowe, de Chatelain, et avant lui de Ch. Graux, a reçu ces dernières années une nouvelle illustration avec les travaux de A. Boutemy sur le *scriptorium* de Saint-Amand [4] et, pour une période plus ancienne, les remarques

1. Alline, *loc. cit.*, p. 254 et sq.

2. P. Faider, *Répertoire des éd. de scolies et comment. d'auteurs lat.*, Paris, 1931.

3. M. Ch. Samaran s'est attaché dans son enseignement de l'École des Hautes-Études à systématiser des notions utiles à la localisation et la datation des mss. du Moyen-Age. Il a établi également une vaste bibliographie concernant les *scriptoria* européens. Voir *Mémorial de la Soc. des Ét. lat.*, Paris, 1943, p. 439.

4. Voir la présentation des résultats obtenus : *R. É. L.*, XVII (1939), p. 252 et sq. —

de P. Courcelle sur Vivarium, riches d'enseignements concernant la culture grecque en Occident au Moyen-Age. Ce ne sont là que des exemples. Le but essentiel de ce genre de recherches doit être la constitution de la carte des *scriptoria* et surtout la détermination de leur valeur comme centre de culture. C'est précisément l'identification des manuscrits qu'ils contenaient qui permettra d'apprécier ce rôle. Enfin, il serait bon de pouvoir préciser les théories « scientifiques » qu'on y professait et les pratiques du travail. Et même il serait peut-être possible, dans quelques cas heureux, de retrouver la trace des relations entre centres divers ou maisons du même ordre. Ces liens ont pu être l'occasion d'emprunts de livres, ou de théories quant à l'orthographe ou la disposition des éditions. Il y a là tout un ordre de recherches complexes certes, et difficiles à mener, mais qui jetteraient une lumière si vive sur l'histoire de la culture et du livre au Moyen-Age que l'entreprise vaut d'être systématiquement conduite[1].

Parmi les problèmes modernes se pose une question toute semblable : il y aurait lieu de reconstituer l'histoire des ateliers d'imprimeurs et des centres de diffusion aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles en Europe. Le jour où l'on aura constitué cette carte, on sera bien mieux armé pour suivre les chemins des éditions clandestines et par là les voies de la pensée agissante.

V. *Évolution de l'histoire des textes.* — Ce serait là, en somme, faire l'histoire d'une histoire, et ce que F. della Corte a réalisé pour la philologie[2], il ne serait pas sans intérêt de l'essayer pour l'histoire des textes.

On serait conduit à essayer de restituer d'abord les notions des grands critiques anciens sur l'édition des textes et, à travers leurs idées, d'individualiser les figures d'un Zénodote, d'un Aristophane de Byzance, d'un Aristarque. La restitution qu'a tentée Alline[3] pour la vie de l'Académie, après la mort de Platon, ne serait-il pas intéressant de l'essayer à propos de ces grandes figures alexan-

Pour l'ensemble de la question, voir E. Lesne, *Les livres, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII^e^ siècle à la fin du XI^e^ siècle* (t. IV de l'*Histoire de la propriété ecclésiastique en France*), Lille, 1938. Un groupement de documents fort instructif, autour de chaque *scriptorium* helvétique, a été réalisé dans *Scriptoria Medii Ævi Helvetica*... herausgegeben und bearbeitet von A. Bruckner, Genève, 1938.

1. F. Grat, *L'histoire des textes et les éditions critiques*, Bibl. Éc. des Ch., 1933, p. 296-309.
2. F. della Corte, *La filologia latina dalle origini a Varrone*, Torino, Casanova, 1937.
3. *Histoire du texte de Platon*, p. 34 et sq.

drines? Il faudrait aussi opposer à Alexandrie les centres de Pergame, Rhodes, Antioche..., préciser les caractères, les idées, les influences et les œuvres. Ensuite on suivrait, à travers les réalisations, la continuité des théories au Moyen-Age et leur renouvellement chez les humanistes [1] et les critiques modernes [2]. Les travaux de détail ne manquent pas d'ailleurs. C'est une veine à exploiter. Cette histoire des théories se constituera d'ailleurs en ses détails multiples à mesure que nous serons appelés à mieux connaître l'histoire des textes de l'antiquité à nos jours.

* * *

On voit que les perspectives ouvertes par un plan de travail méthodique sur l'*histoire des textes* sont riches et attrayantes. En toutes directions se lèvent des possibilités de travaux propres à susciter l'enthousiasme du chercheur. Sans doute, l'effort à réaliser dépasse-t-il les forces d'un seul homme, mais il n'est sans doute pas impossible d'organiser les recherches de façon à grouper les tentatives et à systématiser les enquêtes. Le travail intellectuel doit, lui aussi, bénéficier de méthodes d'organisation et de coopération qui lui permettront de porter plus tôt les fruits attendus.

II. — Orthographe

Dans le domaine de la philologie latine, la question de l'orthographe et celle de la ponctuation (qui relèvent d'ailleurs de méthodes diverses) apparaissent comme particulièrement embarrassantes et sont actuellement délaissées des travailleurs.

C'est que la notion d'orthographe constitue en fait un double problème, suivant le but que l'on propose à la recherche : restituer par une sorte de critique conjecturale l'orthographe des auteurs, ou au contraire établir, grâce aux méthodes de l'histoire des

1. P. Costil, *Les humanistes et la tradition manuscrite des textes grecs*, R. Ét. gr., 1937, p. 240-247. — A. Dain, *Commerce et copie de manuscrits grecs. Humanisme et Renaissance*, t. II, fasc. IV, Paris, Droz.

2. Cf. p. 274, note 2, les ouvrages cités de A. Dain, F. Peeters, W. P. Shepard. Ajouter, sur les origines de la méthode de Lachmann : G. Pasquali, *Teologi protestanti predecessori del Lachmann*, Studi Italiani di Filologia Clas., IX, p. 243-254, et sur la naissance du principe de la *lectio difficilior*, attestée dès 1725 : W. L. Lorimer, *Lectio difficilior*, Class. Rev., 1934, p. 171.

textes, les divers stades de l'évolution des graphies, jusqu'à la description des variantes dans les manuscrits du Moyen-Age, et, pour ces derniers, l'établissement, par ces éléments, d'indices de localisation et de datation. Aussi essayerons-nous de distinguer les résultats que l'on peut attendre de chaque méthode et de préciser ce que l'histoire des textes peut apporter au problème de l'orthographe.

La restitution de l'orthographe d'auteur, spécialement, semble dans une véritable impasse et les voix autorisées qui, en dernier lieu [1], ont signalé les difficultés de la question, n'ont pas été loin de la montrer insoluble par nature. Contradictions inextricables, signale A. Meillet, entre la tendance phonétique de l'orthographe latine et les réactions étymologiques ; interférences de la phonétique et de la syntaxe, dans le cas de *ac /atque* ; résultats divergents dans la graphie des mots grecs, selon qu'ils empruntent la voie populaire ou savante. Incertitude, ajoute M. J. Marouzeau, des traditions épigraphiques et manuscrites, où se mêlent les théories des scribes et des réviseurs divers. Enfin, L. Havet s'attaque à la notion même d'orthographe qui, appliquée aux auteurs latins, est un véritable anachronisme.

On pourrait à ces difficultés ajouter des preuves formelles de l'indifférence des anciens à préciser leurs graphies, lorsqu'existent deux possibilités. Tels sont les cas de synérèse, où l'on peut, par exemple, lire *nuptis* ou *nuptiis* (Plaute, *Cas.* 5, 2, 2), *taenis* ou *taeniis*, *Æn.* V, 269, etc..., ce qui ne facilite pas l'interprétation d'orthographes comme *colonis*, *prouincis* (*Mon. d'Anc.*), *pecunis* (Cic., *Rép.* I, 31, 47).

Plus près de nous, ce sont les mêmes difficultés que l'on signale sans cesse. Dans un court mais suggestif article, R. Sabbadini [2] montre que l'opposition de graphies comme *kaussa /causa*, *ducei / duci* (datif), *quom /cum*, dans la *Lex Rubria*, les variations de deux inscriptions [3] également dérivées d'un autographe de César, rendent inutile un essai de restitution de l'orthographe latine. En outre, à certaines étapes de son histoire, la morphologie offre à

1. A. Meillet, *Le problème de l'orthographe latine*, R. É. L., t. II, 1924, p. 28-34. Cf., p. 32-34, la discussion qui a suivi l'exposé d'A. Meillet.

2. R. Sabbadini, *L'incoerenza nell'ortografia Vergiliana*, R. I. L., LVIII, 1925, p. 333-336.

3. *Lex Municipalis* (C. I. L., I, 206 ; 45 av. J.-C.) et *Lex genitiua* (C. I. L., II, suppl. 5439 ; 44 av. J.-C.).

l'usager des formes parallèles, qui deviennent variantes orthographiques. C'est ainsi que Virgile, au témoignage des anciens, admettait dans deux vers consécutifs (*Aen.* X, 350-351) les formes *tris* et *tres*. L. Laurand[1] a également rappelé les variations : *oui/oue* ; *puppis/puppes* ; *ciuitatum/ciuitatium*, etc...., sans compter les variations sur les noms grecs.

Ce sont là, certes, des difficultés majeures, mais peut-être voit-on déjà qu'elles n'ont pris un caractère d'insoluble contradiction que devant le but ambitieux qu'on s'est d'emblée proposé : restituer, sur des points précis et par conjectures, la graphie même de l'*auteur*. On imagine, en effet, l'embarras de l'éditeur, incapable de restituer exactement l'orthographe du texte qu'il procure, ou du professeur, à la recherche d'une norme scolaire, toujours fuyante et arbitraire. Ce dernier souci de normalisation conduit même à faire un véritable contresens sur les problèmes réels de l'orthographe, les enseignements et les solutions qui peuvent en sortir. La tentative, déjà ancienne, de W. Brambach[2] montre bien que cette sorte de résultat est absolument antiscientifique. L'auteur du *Manuel* s'était préoccupé de fixer une orthographe standard, de la mort d'Auguste à celle de Trajan. On voit que dès le départ cette position méconnaît tout principe historique et, sous le nom d'archaïsmes, confond des faits de valeur très diverse : formes dues à un retard effectif de la graphie sur la prononciation, ou bien marquant une réaction d'étymologie, qu'elle soit fondée ou aberrante. Mais, surtout, établir une norme scolaire est une solution de pseudo-facilité. Le cas si complexe, du point de vue de l'histoire des faits, de la confusion de *d* et *t* final, dans les inscriptions et les manuscrits, ne sera pas décrit et expliqué, mais arbitrairement tranché selon les catégories morphologiques. La variation *i/u* devant labiale, ou *e/u* dans les gérondifs de troisième et quatrième conjugaison[3] prêteront à un choix artificiel, fondé sur des habitudes elles-mêmes aveugles. C'est la négation de toute solution d'intelligence.

Ainsi la préoccupation de l'orthographe d'auteur, envisagée

1. L. Laurand, *Remarques sur quelques questions de grammaire latine*, Les Études classiques, 1939, p. 3-14.

2. W. Brambach, *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie, in ihrem Verhältnis zur Schule*, Leipzig, 1868, in-8°, et du même, *Manuel d'orthographe latine*, trad. par F. Antoine, Paris, Klincksieck, 1881, in-16.

3. Ce sont là, particulièrement, des problèmes que présente le texte de Salluste.

préalablement à une analyse suffisante des faits, a conduit à obscurcir le problème. Les variations de l'usage, au lieu de représenter la vie souple et complexe des phénomènes, sont devenues des contradictions, achoppements mortels à l'œuvre de l'éditeur et sources d'échec.

Il faut, en effet, se persuader de cette vérité qu'enseignait Louis Havet : le souci d'une orthographe *ne varietur* est la marque d'une intelligence rationnelle, formée par la rigueur des disciplines scientifiques, armée d'outils de précision dont l'imprimerie n'est pas le moindre. Et cependant, même aux temps modernes, nous connaissons les variations de l'orthographe de Bossuet ou de M^me^ de Sévigné, et l'indifférence de Voltaire pour ces « vétilles ».

Aussi, puisqu'elle est sans issue, devons-nous, provisoirement au moins, renoncer à la notion d'orthographe d'auteur, et lui substituer des points de vue d'apparence plus mesurée. Ainsi, selon l'enseignement de Descartes, nous remonterons à la source de la difficulté pour la diviser en problèmes particuliers ; nous pourrons alors discerner les questions réelles et parfois nouvelles que posent les graphies latines, chercher la direction des solutions et peut-être, après ces indispensables détours, poser de façon nouvelle le problème final de l'orthographe d'auteur.

L'orthographe des langues anciennes est une notion complexe, recouvrant des phénomènes d'ordre divers dont peu sont de graphie pure. C'est là un point bien connu, mais peut-être jetterait-on un jour nouveau sur les faits si, pour chacun des problèmes orthographiques à éclaircir (et, au fond, ils sont en nombre mesuré), on délimitait la portée exacte du phénomène. Il faudrait montrer ce qu'on peut attendre de chaque discipline, dans l'explication de telle ou telle question.

Si la graphie *seruos* (n. s.) ne suit pas l'évolution phonétique, il est possible que cela tienne à une pure difficulté de notation graphique, liée à la répugnance de l'orthographe latine pour la répétition successive de *u*, ou de toute autre voyelle[1]. Il en va de même pour la confusion de *hi*, *his*, avec *ei*, *eis*[2] (lui-même pour *ii*, *iis*), qui est d'époque tardive, ou pour celle de *d* et de *t* final.

1. Il est vrai que les inscriptions nous fournissent des exemples de *ii*. Il y a là une difficulté mal résolue.
2. Th. Birt, *Marginalien*, Phil., LXXXIII, p. 31 sq.

Mais la conservation ou la disparition graphique des diphtongues n'est que le reflet d'une simplification *phonétique*, et voilà qu'entre en jeu une discipline essentielle. De même, la graphie par *c*, *k*, *g* de la gutturale répond au souci de noter avec précision la valeur de la consonne. Problèmes phonétiques encore que la variation vocalique devant labiale[1], la graphie *pleps/plebs*, ou l'assimilation des préverbes. Mais ici s'accroît la difficulté et apparaissent des notions plus complexes. L'assimilation des préverbes, précisément, met en cause le souci étymologique des Romains. C'est donc l'histoire de cette tendance conservatrice qu'il faut retracer, pour éclaircir la réaction qu'elle a exercée sur l'évolution phonétique, et c'est là un problème de conséquence. La graphie des génitifs en *ii*, des ablatifs en *i/e*, des datifs-ablatifs en *iis/is*, fait appel à l'histoire des formes ; les doublets *ac/atque*, ou la notation de l'*s* dit caduc et de *m* final relèvent de la phonétique syntactique.

Parfois, l'histoire des graphies suppose des solutions de types divers, ainsi pour les consonnes géminées[2]. En dehors de l'explication par l'assimilation, bien des formes pouvaient sembler naguère des fautes graphiques. Dans bien des cas, on fait jouer aujourd'hui la notion de gémination expressive, qui fait appel à la psychologie linguistique. Mais d'autres types d'explication restent également possibles ; des géminations peuvent imiter un son propre au grec (*bracchium*, *gracchus*) ou des bruits de la nature, et c'est la stylistique des sons qui entre en jeu. Enfin, certaines géminations, attestées seulement dans des manuscrits de basse époque, pourront n'être que de vulgaires fautes d'orthographe.

Mieux encore, voici posé un problème d'histoire linguistique : la forme *Acheruns*[3] en face d''Αχέρων révèle sans doute un intermédiaire étrusque du type *Arruns*. De même, l'histoire de la notation de l'aspirée initiale, ou de la transcription de Θ Φ X, Υ Z, marque les étapes de la pénétration de l'hellénisme à Rome. Ou bien c'est l'histoire, ou mieux la psychologie sociale, qui intervient avec les variations *au/o* du type *Clodius*. Chaque mot, dit V. Bertoldi[4], a

1. A. Graur, *I et V en latin*, Paris, Champion, 1929, et J. Marouzeau, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XXII, p. 276-280.

2. A. Graur, *Les consonnes géminées en latin*. Thèse, Paris, Champion, 1929. Cf. le c.-r. de J. Marouzeau, *R. Ê. L.*, 1930, p. 115-117.

3. G. Pasquali, *Leggendo, III* : Studi Ital. di Filologia Class., 1929, VII, p. 310.

4. V. Bertoldi, *Storia d'un dialettismo nel latino dell'urbe*, 1940, p. 22-33. Cf. J. Brüch, *Au zu o und zu au im Latein*, Glotta, XXVI, p. 145-178.

son histoire propre, et il faut tenir compte de l'intervention, qualitativement et quantitativement variable, de tous les groupes de sujets parlants.

Il n'est pas jusqu'à la métrique qui ne joue un rôle dans nombre de problèmes. L'histoire de l'*s* caduc, précisément, est liée dans le vers à la place du mot. Au premier et au quatrième pied, l'emploi est libre, et M. A. Ernout [1] rappelle qu'Ennius supprime l'*s*, alors que Lucrèce, annonçant l'usage de Virgile, le maintient. La scansion du vers, en attestant la graphie, peut donc aider à préciser ici, non pas, en général, l'histoire des formes orthographiques, mais le choix d'un *auteur* parmi les variantes qui lui sont offertes. Il y a là des données à utiliser systématiquement.

Ces quelques exemples, simplement indicatifs, montreront sans doute en quelles directions variées on devra chercher la solution des problèmes de l'orthographe. Parce qu'elle est une notion complexe et recouvre des réalités diverses, c'est à des disciplines très différentes qu'il faudra recourir.

Mais le principe essentiel qui permettra seul d'apporter quelques lumières dans les faits (et c'est la deuxième notion que nous voudrions mettre en relief) réside dans la méthode *historique*. Puisque nous savons l'impossibilité de restituer cet état statique de l'orthographe que sont les graphies d'auteur, nous devons lui substituer une autre notion : voir les faits du point de vue de leur évolution, les décrire, les classer, si bien que l'on constituera une orthographe *d'époque* dont les variations ne seront plus contradictoires, mais images de la vie des faits. Le déroulement des diverses phases de l'histoire se marquera dans notre sujet ; ainsi de même qu'en critique des textes certains types de fautes se produisent à un moment déterminé de la vie d'une tradition, de même les questions d'orthographe ne seront pas les mêmes suivant les époques. En outre, si l'on considère que ces variations chronologiques de l'orthographe constituent autant d'étapes de la tradition (chaque âge marquant le texte de ses graphies), on voit que la restitution de l'évolution graphique est un aspect de l'histoire des textes.

Ainsi le problème de la notation par *c*, *k* ou *g* de la gutturale apraît à date ancienne. Au contraire, la confusion de *cio* /*tio* ne se pose

1. A. Ernout, *Lucrèce, De rerum natura*, Commentaire, p. 8. Cf. L. Havet, *Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 325 sq., et *R. de Ph.*, XLVII (1923), p. 152 sq.

que tardivement [1]. Avec le temps, la nature même des problèmes est appelée à se modifier : la variation de *ae* /*e* est liée à l'histoire de la réduction des diphtongues, et c'est une question de phonétique. Au contraire, la confusion très ultérieure de *œ* /*æ* /*e* n'intéresse que la graphie et ne repose sur aucune réalité phonétique. Peut-être en est-il de même au Moyen-Age pour l'*e* cédillé, sans qu'on puisse affirmer pourtant qu'il n'y ait pas dans cette graphie une notation phonétique. L'aspect de problèmes essentiels même a pu être obscurci par la méconnaissance de l'âge où ils se posent. Ainsi la tendance des copistes est de rajeunir l'orthographe des manuscrits ; aussi, lorsqu'ils respectent les graphies de Salluste, nous faisons un véritable anachronisme en voyant des archaïsmes là où il n'y a que des formes du temps. De même, M. A. Ernout [2] nous met en garde contre les prétendus archaïsmes de Lucrèce, dont les graphies et les formes ne sont que celles de son époque. Des textes de Cicéron lui-même justifieraient certains « archaïsmes », encore en usage dans la langue cultivée de l'époque. Au nom. pl., la diphtongue *ei* se retrouve chez Properce (10) et est confirmée par le Monument d'Ancyre [3]. C'est dire l'importance d'une datation précise, pour restituer les étapes de l'orthographe, car elle permettra de situer exactement les faits dans leur époque, et de les décrire dans leur évolution. De cette façon, au lieu de la rigidité d'une édition et de l'arbitraire que comporte, en l'état de la question, l'adoption d'une variante orthographique, on bénéficiera de la souplesse d'une description complète.

Un dernier problème, capital à vrai dire, se pose à nous. Quelles seront les sources de notre information, et avec quelle méthode, à chacune d'elles adaptée, les aborderons-nous? L'utilité de certaines enquêtes a depuis longtemps été signalée, et l'on reste confondu de voir que des tâches essentielles n'ont pu encore être menées à bien. Il faudrait en premier lieu faire systématiquement l'histoire des théories, ou, si le mot paraît ambitieux, disons des tentatives d'organisation de l'orthographe, par les grammairiens romains. Il est capital de réunir tous les textes d'auteurs et de grammairiens, au long de l'histoire de Rome, pour en tirer la description des doc-

1. Cf. le cas parallèle de *Bonifatius*, dont la graphie *cius* n'apparaît qu'au VIII^e^ siècle et ne s'étend qu'au XIII^e^ (Ch. Huelsen, *Bonifatius/Malifatius*, Rh. Mus., 1932, p. 187-192).

2. *Loc. cit.*, p. 7.

3. L. Havet, *Notes critiques sur Properce*, Bibl. Éc. H.-É., 220^e^ fasc., Paris, Champion, 1916, p. 5.

trines, des actions et réactions nées de l'influence des théoriciens [1]. On conçoit combien serait précieuse la constitution d'un corpus historique et analytique des textes se rapportant à l'orthographe latine, non pas qu'on veuille en faire, bien sûr, un instrument pour restituer les graphies d'auteur, mais pour avoir simplement un point de comparaison avec les leçons des textes épigraphiques et manuscrits. Encore faudrait-il interpréter le sens des écrits théoriques qui peuvent répondre à deux tendances, soit la constatation et la réglementation de l'usage (vue historique et normative des choses), soit l'enseignement dogmatique de principes, telle la réaction étymologiste (effort actif de direction et d'orientation). C'est dire que l'histoire des théories servira surtout de point de comparaison et, dans quelques cas privilégiés seulement, pourra contribuer à restituer des graphies d'auteur [2].

Mais les données essentielles d'une histoire des variations graphiques devront se tirer essentiellement des textes conservés, épigraphiques et manuscrits. Seulement là encore une méthode très étudiée devra guider la mise en œuvre.

Les inscriptions demanderont un travail préalable de critique textuelle, analogue, bien qu'avec un caractère simplifié, aux méthodes en usage pour les manuscrits. Dans un savant mémoire [3], M. Roland G. Kent a montré comment il convient de classer les types de faute. Certes, la critique épigraphique est un cas simplifié de la critique des textes, puisqu'une inscription gravée est la transcription unique d'un original unique. Dans certains cas, l'inscription permettra d'induire les graphies de l'original, et l'on saisit l'intérêt de ce témoignage. Mais parfois, en revanche, on pourra hésiter à interpréter une leçon comme une faute de gravure ou une graphie consciente. D'où la nécessité d'une enquête étendue et comparative des données épigraphiques. Enfin, le caractère même de l'inscription devra être l'objet d'une critique en éveil. Tels hyperarchaïsmes de la colonne rostrale reflètent seulement l'influence arbitraire d'un théoricien, comme on saisit, dans les ma-

1. C'est le conseil que donnait déjà, en 1924, A. Meillet dans son exposé de la Société des Études latines. Cf. ici même, p. 285, note 1.

2. L. Laurand conseille l'utilisation *contrôlée* des renseignements fournis par les phonéticiens et étymologistes de l'antiquité (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, 1924, p. 72-74).

3. *The textual criticism of inscriptions* (Language Monographs publ. by the Linguistic Society of America, n° 2, décembre 1930).

nuscrits, l'action des réviseurs savants. Toutes ces données doivent donc être interprétées. Mais il est hors de doute qu'une enquête systématique dans le Corpus des inscriptions, sur chaque problème d'orthographe, nous apprendrait beaucoup. Outre ces documents antiques, on s'intéressera aussi au témoignage des papyrus latins [1], dont les graphies, de par leur âge même, ont un intérêt particulier. Il y a là encore des indications à utiliser méthodiquement.

Enfin, nous avons le secours apporté par la masse énorme et essentielle des leçons manuscrites [2] qui peuvent parfois porter témoignage sur des graphies antiques et qui toujours constituent un état des usages d'un lieu et d'une époque, ce qui peut devenir un indice de localisation et de datation du manuscrit envisagé.

D'un point de vue théorique, les graphies d'un manuscrit peuvent répondre à des origines diverses : les préoccupations du scribe lui-même, ou celles d'un réviseur, et en ce cas, comme les manuscrits ascendants ont pu subir des influences orthographiques variables, on trouvera parfois trace dans un texte conservé de plusieurs « couches » de graphies répondant à des théories variées. Enfin, il n'est pas impossible que, dans des cas favorables, il nous ait été conservé, dans une tradition, des graphies d'auteur. En ce sens, on sera particulièrement attentif aux leçons fautives qui s'expliquent par une forme ancienne et méconnue. Si certains archaïsmes trop voyants de quelques manuscrits peuvent déceler l'influence d'un réviseur, ceux qui, au contraire, se dérobent sous une faute apparaîtront comme des survivances de choix, conservées sous la gangue pierreuse de l'erreur [3].

Que la discrimination soit délicate, c'est l'évidence ; mais qu'il ne faille pas désespérer d'établir des faits précis, des travaux comme celui de M. J. Marouzeau sur la graphie *ei* = *i*, dans trois comédies de Plaute, en est la démonstration [4]. En effet, si toute une série de graphies archaïsantes est suspecte parce que réservée à certaines catégories de mots, ou localisée dans des passages correspondant à des pages d'un manuscrit ancien, il est au contraire

1. Voir P. Collart, *Catalogue des papyrus latins*, R. de Phil., 1941, p. 112-128.

2. Pour l'orientation générale des faits, cf. L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, 1910, §§ 905-948.

3. L. Havet, *Orthographe et critique verbale*, Bull. de l'Assoc. G. Budé, 1924, 3, p. 18-21.

4. J. Marouzeau, *La graphie ei = i dans le Palimpseste de Plaute*, Mélanges Châtelain, Paris, 1910. Cf., du même, *La graphie st*, R. de Phil., 1908, p. 291 sq.

des formes isolées, ayant donné lieu à des fautes de transcription, qui ont un caractère tout différent.

Ainsi, par une critique vigilante, pourra-t-on, sans doute, parvenir à tirer des traditions manuscrites des renseignements contribuant à faire l'histoire des théories orthographiques anciennes. Mieux encore, dans certains cas favorables, on pourra établir ce qui dans les graphies est ancien ou récent, et, enfin, ce qui est *local.*

Et c'est ici, sur un domaine particulier, que cette notion d'orthographe d'époque a chance d'être fructueuse. La connaissance de l'orthographe latine a, nous l'avons vu, été essentiellement conçue, jusqu'à présent, comme un moyen de restituer les graphies d'auteur. En fait, un domaine de recherches différentes s'ouvre devant nous. De même que les théoriciens, les inscriptions, les révisions savantes des manuscrits nous renseignent sur l'histoire des tendances orthographiques à date ancienne, de même une connaissance exacte des particularités orthographiques des manuscrits peut être de conséquence, à la fois pour l'histoire de la culture au haut Moyen-Age, et *comme instrument de critique des textes.*

Pour l'établissement des niveaux de culture en diverses régions, des ouvrages de valeur apportent déjà des renseignements intéressants, qu'il faudrait systématiser et coordonner. A la suite des travaux de H. Goelzer sur le latin de saint Jérôme ou de saint Avit[1], nous avons eu, par exemple, l'enquête plus spéciale faite par M^lle^ J. Vielliard sur *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*[2], ou par P. Aebischer sur *Les pluriels analogiques en -ora dans les chartes latines d'Italie*[3]. Il y a là des données qui, en se recoupant, élargiront l'histoire de l'orthographe jusqu'à en faire la description de la culture latine, en sa survie du Moyen-Age[4]. Sur les rapports de l'orthographe et de l'histoire des textes, rappelons seulement qu'un ouvrage récent vient de nous ouvrir des perspectives extrêmement séduisantes. Il s'agit de la publication séparée de toutes les variantes orthographiques de la

1. Paris, 1884 et 1909 (Bibl. de la Fac. des lettres de l'Univ. de Paris, XXVI).

2. Paris, Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études, 251^e^ fasc., Champion, 1927.

3. *Archiv. Lat. Medii Ævi*, 1933, p. 5-76. Cf.. du même, *Quelques nouveaux cas de pluriels analogiques en -ora, provenant en particulier de chartes napolitaines*, Ibid., 1934, p. 26-36.

4. Cf. aussi H. M. Martin, *A contribution to the lexicography of certain merovingian charters*, Class. Phil., 1929, p. 245-257, qui montre, par des graphies très fautives, le niveau extrêmement bas de l'instruction à cette époque.

Vulgate, réunies et classées dans un index[1]. L'opinion du juge averti qu'était le regretté P. Faider nous indique ce que l'on peut attendre des travaux de ce genre : « Il suffit de songer à l'usage que firent des Livres saints tous les écrivains du Moyen-Age, indistinctement, pour supputer les services que peut rendre aux éditeurs de n'importe quel texte médiéval un répertoire d'*orthographica* bibliques. » Ce sont à la fois la géographie et l'histoire des textes que pourront éclaircir ces données, car cette méthode, généralisée pour les manuscrits d'auteurs classiques, ne manquera pas de fournir de précieux renseignements. Les indices orthographiques permettront, sans doute, de reconstituer l'histoire des centres de publication, en précisant les particularités locales, et de démêler relations et influences. Et, lorsqu'on aura constitué une information de base, on aura en main un outil précieux pour dater et localiser les manuscrits que nous rencontrerons. L'orthographe du manuscrit, indépendamment de l'exploitation en profondeur, permettant de retrouver des graphies antiques, doit devenir un élément précieux de la critique textuelle.

Aussi la tâche qui s'impose aux éditeurs apparaît-elle nettement. Dépassant un souhait depuis longtemps formulé, on devra non pas seulement donner des manuscrits que l'on édite un choix de variantes orthographiques, mais une recension exhaustive. Si l'on craint, à juste titre, d'encombrer l'apparat, on constituera un index spécial et complet des graphies que fournissent les manuscrits. C'est là une mine de renseignements d'un intérêt capital, qu'il est important et pressant d'exploiter. Ainsi on arrivera peu à peu à constituer un réseau de connaissances dont il est superflu de souligner l'intérêt.

C'est donc sur un monde nouveau que s'ouvre l'étude de l'orthographe, et la notion d'*époque*, substituée à celle d'*auteur*, se révèle fructueuse. Est-ce donc que nous renoncerons à fixer la graphie des auteurs anciens? Il semble, au contraire, qu'à la faveur de ces faits nouveaux on puisse adopter une position assez avantageuse. Publiant un index des variantes graphiques, l'éditeur sera plus à l'aise pour adopter, dans son texte, les éléments les plus assurés que lui

1. *Orthographia totius Octateuchi*, Biblia sacra iuxta lat. uulg. uersionem, IV, p. 394-490, Roma, 1939. Cf. le c.-r. de P. Faider, *Archiv. Lat. Medii Ævi*, 1939, p. 239. Cf. ci-dessus, p. 278, l'utilisation de ces données en critique des textes.

fournira la tradition considérée. Solution d'attente, dira-t-on, et qui ne tranche pas la question de l'orthographe de l'auteur. Sans doute, et il n'est pas précisément sans élégance de fournir d'une notion mouvante, comme celle de l'orthographe d'auteur, une image qui en conserve la variété et qui s'abstienne de fausser les faits en leur donnant une arbitraire rigidité. Notion complexe, l'orthographe ainsi procurée dans nos éditions apparaîtra comme une donnée flottante, ce qui est déjà une image de la vérité.

Cependant, il ne faut pas désespérer d'atteindre des solutions satisfaisantes. Certes, l'écrivain latin est libre en face de l'orthographe, mais libre à l'intérieur de certaines limites. Les variations des graphies offrent des possibilités restreintes. Ainsi, il est probable que, lorsqu'on se sera efforcé de décrire minutieusement les étapes historiques et les variations de l'orthographe, lorsqu'on aura fait, après une minutieuse analyse, la synthèse des renseignements réunis, on sera beaucoup plus à l'aise pour apprécier l'orthographe d'auteur, et en restituer peut-être quelques éléments.

Ainsi, ce qu'on aura pensé perdre d'un côté, on le retrouvera de l'autre en substituant des conceptions historiques et évolutionnistes à des vues normatives, car, par ce biais, on pourra sans doute regagner quelques positions en ce qui concerne l'orthographe statique des auteurs. Mais la tâche est vaste, et le plan de travail que nous avons tracé à grandes lignes pourra fournir sans doute à l'activité d'une équipe de travailleurs. Dès maintenant, cependant, il est souhaitable que l'on réunisse les matériaux nécessaires, et c'est en particulier aux éditeurs de textes de publier les variantes d'orthographe. Souvent, c'est faute d'être traités de façon exhaustive que certains problèmes restent stériles. Il semble bien que ce soit le cas de l'orthographe latine, et que cette question réserve aux chercheurs de fructueux résultats.

III. — Ponctuation

Indépendamment des rapports que nous établissons entre la critique des textes et les notions d'orthographe et de ponctuation, c'est par un souci purement moderne que l'on tend aujourd'hui à lier entre elles ces deux dernières questions, faisant de celle-ci le

complément de celle-là. Lorsqu'on aborde, au contraire, pour elle-même la ponctuation latine, on se trouve devant un problème totalement différent de celui de l'orthographe et relevant de méthodes tout autres. Alors que l'orthographe pose essentiellement une question d'évolution et d'histoire, la ponctuation se présente comme un postulat, puisque, dès l'abord, on est contraint de se demander si les Latins avaient ou non une ponctuation, telle que nous l'entendons. Ainsi a-t-on été amené à poser des thèses en fonction desquelles on interprète les faits complexes qui s'offrent à l'analyse.

En effet, ceux-là même qui supposent une ponctuation d'auteur dans l'antiquité admettent qu'avec beaucoup de choses elle se perdit, lorsqu'on passa du *uolumen* au codex. La ponctuation de nos manuscrits est, en effet, récente et ne répond pas à un usage antique : elle est tout au plus carolingienne[1]. A vrai dire, ce sont quelques textes assez peu nombreux de Cicéron et de Sénèque, interprétés en sens contraire, qui ont jusqu'à nos jours alimenté la discussion. Il s'agit essentiellement de la phrase fameuse de Sénèque (*Ad Lucil.* XL, 11) : « Nos etiam cum scribimus, interpungere assueuimus », que Müller[2], à la suite de Gercke[3], Norden[4], Flock[5], interprète comme l'indice d'une ponctuation, au sens moderne du mot. D'un autre côté, L. Havet estime que « les anciens surveillaient... les ambiguïtés de construction, vu le manque de ponctuation[6] ». C'est également l'opinion de Summers[7], et la thèse que reprend A. V. Hodgman[8], qui montre que l'usage de *-que, itasic*, des mots interrogatifs, exclamatifs, des incises, d'*autem, enim*, l'ordre des mots enfin, tiennent lieu de ponctuation. Cette vue séduisante sur le rôle des indications internes peut se confirmer par tout ce que l'on sait sur la présentation du dialogue scénique.

1. Voir P. Lejay, *Revue critique*, LXXXVI (1909), p. 123-124, et *R. de Phil.*, XXXVIII (1914), p. 129. Voir également : H. Omont, *De la ponctuation*, dans École nationale des chartes, Positions des thèses... de 1881, p. 51. Sur les théories des *critiques* (et non des *auteurs*) antiques, voir *Nicanoris* Περὶ Ἰλιακῆς Στιγμῆς *reliquiae emendatiores, edidit* L. Friedländer, Königsberg, 1850.

2. C. J. Müller, *Animadversiones ad L. Annaei Senecae epistulas quae sunt de oratione spectantes*, Leipzig, 1910, p. 34-35.

3. Gercke, *Seneca-Studien*, Annal. Fleckeis., Suppl., XXII, 1896, p. 152-158.

4. Norden, *Die ant. Kunstprosa*, Leipzig, Teubner, 1898, 2 vol. in-8°.

5. Flock, *De Graecorum interpunctionibus*, Diss. Greifswald, 1908.

6. Voir *Manuel...*, §203, et l'application de ces vues à Virgile, *Rev. de Phil.*, XXXVIII, 1914, p. 89.

7. *Select letters of Seneca*, Londres, 1910, p. 205.

8. *Latin equivalents of ponctuation marks*, Class. Journ., XIX, p. 403-417.

Mais, plus récemment, E. Albertini, dans son ouvrage si remarquable sur *La composition des ouvrages philosophiques de Sénèque*[1], a rouvert le débat avec un luxe d'arguments et une force de conviction qui oblige à la réflexion et à prendre parti. E. Albertini, se fondant sur la lettre à Lucilius ci-dessus mentionnée, pose en principe qu'il existait chez Sénèque une ponctuation non conservée par les manuscrits, assurant la distinction des phrases entre elles, ce qui expliquerait chez Sénèque la raréfaction des conjonctions *enim*, *autem*, des clausules métriques par rapport à l'usage de Cicéron, ainsi que l'abondance des asyndètes. Quand « Sénèque cite un auteur, écrit E. Albertini, un texte non ponctué (par identation ou par tout autre signe équivalant à des guillemets) ne permet pas de reconnaître où s'arrête une citation ». Et p. 7, en conclusion : « Un système de ponctuation avec des signes spéciaux pour le point d'interrogation, pour le point d'exclamation, pour le changement d'interlocuteur dans le dialogue était nécessaire si l'on désirait, quand on se faisait lire un traité de Sénèque, entendre la pensée de Sénèque et non pas l'interprétation hasardeuse de l'anagnoste. » Et E. Albertini illustre sa thèse par la présentation d'une série d'exemples empruntés à Sénèque, qu'il juge incompréhensibles sans une ponctuation analogue à celle des modernes.

Sans prétendre ici trancher un problème où la seule preuve décisive viendrait d'un autographe de Sénèque ou d'une déclaration sans ambiguïté, nous voudrions reprendre les arguments et les exemples de E. Albertini, afin de voir si une ferme et préalable conviction n'aurait pas orienté les faits dans un sens favorable à la thèse défendue.

La première difficulté que l'on éprouve à l'égard du propos de E. Albertini consiste en un sentiment de gêne devant l'esprit rationnel, le souci de notation méthodique, la technique si moderne de l'écriture enfin, qu'il prête aux anciens, alors que tous les témoignages que nous pouvons recueillir, tant dans la facture des inscriptions que les principes d'orthographe, l'identification des personnages dans le dialogue scénique ou philosophique, la présentation des manuscrits, indiquent une absence totale de cette rigueur minutieuse qui est la marque de l'esprit moderne. Aussi est-on

1. Paris, 1923, p. 4-8.

amené à se demander dans quelle mesure E. Albertini a pu infléchir la valeur des faits, en prêtant aux anciens des soucis et des notions qui sont essentiellement d'aujourd'hui.

Mais, avant tout, il convient de reprendre la discussion des textes théoriques, et principalement de Sénèque (XL, 11) : « Quaedam [la lenteur ou la précipitation dans l'éloquence] tamen et nationibus puto magis aut minus conuenire ; nos, etiam cum scribimus, interpungere assueuimus. » Sénèque trace un parallèle entre discours oral et discours écrit et veut dans l'éloquence marquer deux techniques : l'une consistant à précipiter les mots, l'autre à les détacher. L'aboutissement de cette articulation distinctive est fourni par le contexte immédiat : « singula uerba diuellere ». Dès lors, on conçoit que, prenant comme terme de comparaison, pour éclairer sa pensée, la disposition des mots écrits, Sénèque ait cherché un cas similaire. Or, une ponctuation, au sens moderne du mot, ne serait pas parallèle à la distinction orale des termes. Ce que Sénèque veut simplement désigner dans ce passage par *interpungere*, c'est la *séparation des mots dans l'écriture*, réalisée à son époque [1], et qui correspond exactement à une articulation distinctive aboutissant à « *singula* uerba diuellere [2] ».

Or, c'est l'histoire même de la graphie à Rome qui peut nous aider à préciser le sens de *interpungere*. M. G. Nicolau rappelait récemment, dans un article fort suggestif [3], que la séparation des mots dans l'écriture n'est pas une innovation romaine, mais étrusque [4].

1. Des papyrus romains du temps de Sénèque offrent des exemples d'interponction : cf. J. Mallon, R. Marichal, Ch. Perrat, *L'écriture latine de la capitale romaine à la minuscule*, Arts et Métiers graphiques, Paris, 1939, pl. 9 et 10 : acte privé (Pap. d'Oxyrhynchos, 45-54 ap. J.-C.). Cf. aussi la pl. 11 : lettres (Pap. Rainer, 17-14 av. J.-C.).

2. *Etiam* marque une addition et ensuite une insistance (l'assimilation s'exprime par *quoque*). Le sens est donc bien : « Même quand nous écrivons, nous avons l'habitude de distinguer les mots », et non pas « nous aussi », par référence à un prétendu usage grec.

3. M. G. Nicolau, *L'écriture et l'histoire du mot phonétique en latin*, Revue des Ét. Indo-Eur. Bucarest, 1938, p. 85-88.

4. La pratique de l'écriture continue a été empruntée sans doute, en même temps que l'alphabet, aux Phéniciens. Les Grecs innovèrent l'écriture distinctive, mais y renoncèrent vite, peut-être parce que leur sens très vif des limites phonétiques du mot leur faisait apparaître comme superflue l'interponction. Alors que les populations méridionales de l'Italie, qui ont appris à écrire des Grecs, pratiquent la graphie continue, les Étrusques, eux, développent l'interponction, non exclusive d'ailleurs, de l'écriture continue (cf. *C. I. E.*, n° 168). Les Romains connurent les deux systèmes ; mais l'interponction est devenue la pratique courante dans les inscriptions. Les manuscrits, au contraire, attestent au IV^e^ siècle l'écriture continue en capitale. — Les points, on le sait, ne répondent pas à une ponctuation au sens moderne. C'est une distinction mécanique, et parfois arbitraire quand elle vise les syllabes et non les mots (cf. R. Cagnat, *Cours d'ép. lat.*, p. 29). Dans des inscriptions vénètes

Certes, il y a encore bien de l'obscurité dans ce que put être cette histoire ; mais il reste que, malgré le déclin de l'influence étrusque, l'écriture distinctive devint à Rome à peu près constante. Ainsi les Romains avaient, sans doute, le sentiment que la séparation des mots était une *acquisition*, et l'on pouvait y être d'autant plus sensible que l'ancienne technique de l'écriture continue se marquait toujours dans des inscriptions ou des éditions d'auteur. Aussi imagine-t-on fort bien le réflexe psychologique qui a conduit le rédacteur à souligner, dans les inscriptions, la séparation des mots, qui apparaissait comme une nouveauté, par l'intervention concrète d'un point [1]. De là le sens technique « mettre un point entre » donné à *interpungere*, mot qui, associé à la pratique de l'écriture distinctive, a fini simplement par signifier *distinguere* [2], comme dans notre passage de Sénèque. Ce dernier mot, d'ailleurs, prendra chez les grammairiens du Bas-Empire un sens technique, en désignant la ponctuation alors passée dans l'usage — au moins des critiques, à l'imitation sans doute des pratiques d'Alexandrie. Mais ici le sens de *interpungere* est général et non particulier, et l'affirmation de Müller (p. 34-35), selon qui le terme ne se rapporte pas aux points séparant les mots des textes écrits en capitales, n'est vraie — ou fausse — qu'à moitié : le mot renvoie bien à l'usage technique des points isolants, mais par *métaphore*, et vise essentiellement la notion de séparation des mots [3].

Chez Cicéron, nulle part *interpunctio* ou *interpungere* ne suggère la notion de « ponctuation » ou de « ponctuer » au sens moderne, mais bien plutôt celle de « séparation ». D'ailleurs, E. Albertini admet que le système de présentation des textes est différent chez Cicéron de l'usage de Sénèque et comporte des « précautions d'écriture ». Voici quelques emplois intéressants. A *Pro Murena*, 25,

le point suit la syllabe accentuée. C'est une initiative locale. Le détail des faits mériterait une étude d'ensemble.

1. Le blanc, en effet, assure une distinction plus fragile et répond plus faiblement que le point aux exigences d'un besoin nouveau. Il apparaît plutôt comme un usage second. Le jour où dans un texte l'on omit les points, on dut s'apercevoir qu'ils avaient créé des espaces libres qui prirent figure de pauses distinctives.

2. Au lieu d'une extension jusqu'au sens de « ponctuer », nous voyons le mot s'user et signifier *distinguere*. Voir, ci-dessous, des exemples, chez Cicéron, de l'ambivalence du terme. — C'est d'une façon analogue que la notion de *piqûre* s'est effacée dans *distinguere*, composé sur *stigo/stingo* : *piquer*.

3. L'interponction des papyrus cités ci-dessus peut même laisser supposer une allusion précise de Sénèque aux points distinctifs.

interpunctio a le sens ancien de séparation des mots par des points. Cicéron raille la science du droit confinée dans l'étude de chaque lettre et des séparations de mots d'un texte : « Prope in singulis litteris atque *interpunctionibus* uerborum occupata. » Qu'il ne s'agisse pas de « ponctuation », comme certains l'ont cru légèrement, mais de distinction de mots, c'est ce que confirmerait l'exemple que rapporte Quintilien (VII, 9, 5) au sujet des confusions de mots : « Tertia est ex compositis ut si quis corpus suum in culto loco poni iubeat, circaque monumentum multum agri ab heredibus in tutelam cinerum, ut solent, leget, sit litis occasio cultum ⟨locum dixerit an incultum⟩. » Malheureusement, Quintilien n'a pas songé à faire réflexion, d'après ce cas, sur les techniques de l'écriture continue ou distinctive. Ce qui est la norme pour un individu ne lui semble jamais appeler de commentaire.

« Narratio interpuncta sermonibus », *De Orat.* II, 323, est un récit coupé de dialogues, et cet exemple confirme bien le sens que nous adoptons chez Sénèque. Parlant de l'usage grec (*De Orat.* III, 173), Cicéron signale qu' « interspirationis [enim] non defatigationis nostrae neque librariorum notis[1], sed uerborum et sentiarum modo interpunctas clausulas in orationibus esse uoluerunt ». Il s'agit exactement des pauses formées par les clausules. C'est donc d'une technique orale qu'il est question, et rien ne vise une ponctuation analogue à la nôtre. De même, à III, 81, c'est encore la pratique de l'art oratoire qui est en jeu : « Clausulas enim atque interpuncta uerborum animae interclusio atque angustiae spiritus attulerunt. » Tout est vu en fonction d'un phénomène physiologique, et rien dans ses repos entre des [groupes de] mots ne se réfère à une ponctuation d'ordre intellectuel, telle que nous l'entendons. C'est la notion de l'existence du point et la connaissance de la pratique actuelle, où à la distinction des mots s'est substituée celle des groupes de mots, qui ont faussé l'interprétation des faits anciens.

C'est, néanmoins, l'existence de l'usage rudimentaire de l'interponction et du mot qui a pu, interférant avec le besoin des grammairiens du Bas-Empire d'assurer une édition interprétée des textes qu'ils commentaient, amener la création de cette ponctua-

1. On a beaucoup glosé sur cette expression. Voir Summers, *loc. cit.*, p. 205 ; Albertini, *loc. cit.*, p. 5. Que le fait soit grec ou romain, il désigne une pratique d'*éditeur* et dément donc une *ponctuation d'auteur*.

tion — encore embryonnaire par rapport à la nôtre — dont ils font, à la suite des alexandrins, la théorie sous le nom de *distinctio*, *subdistinctio*, *media distinctio*[1].

Que le mot ait créé la fonction, ce fait n'est pas unique à Rome, et l'on pourrait au moins citer le cas de la pause facultative et sans valeur dramatique du théâtre latin, qui a donné naissance à l'*acte* moderne[2].

Pour illustrer sa thèse de la ponctuation d'auteur, E. Albertini s'est plu à relever chez Sénèque une série d'exemples, où il juge indispensable une ponctuation interprétative. Nous reprendrons chacune des distinctions proposées, en examinant les passages éventuellement allégués.

Indices de citation. — E. Albertini pose en principe leur nécessité. Mais c'est là un scrupule tout moderne de précision et de distinction scientifiques. Comment les anciens se souciaient-ils de marquer les limites exactes d'une citation, alors qu'ils les transcrivent dans leur propre style, les empruntent à leur mémoire, sans se préoccuper d'exactitude littérale? Plutarque, citant plusieurs fois un court passage du *Phèdre* de Platon, présente, contre lui-même, des variantes qui ne sont pas de texte, mais de *mémoire*. Des traductions de Platon par Cicéron, qui sembleraient supposer une leçon particulière, peuvent s'expliquer de la même façon. Le fait doit être fréquent[3]. De plus (et la remarque vaut pour toutes les « ponctuations » et en particulier pour celles qui auraient marqué un changement d'interlocuteur), il n'est pas sûr du tout que les anciens se défiassent de l'interprétation de leur *anagnoste*, qui était un spécialiste de la lecture, habitué à la présentation, au maniement et au déchiffrement des textes antiques. Aussi son interprétation, loin d'être hasardeuse, avait au contraire toute chance d'être la mieux fondée.

Indices de suspension. — *Ad Marcia* XXI, 1 : « Nihil ergo illi mali immatura mors attulit : omnium etiam malorum remisit

1. On s'explique mal, d'ailleurs, que, si Sénèque avait mis au point la ponctuation d'auteur que suppose E. Albertini, la trace et la théorie s'en seraient perdues au point de se réduire au médiocre système du IVe siècle.

2. Cf. ci-dessus, p. 281.

3. H. Alline, *loc. cit.*, p. 151, indique, à propos du texte de Platon, des faits analogues ; Aristote, dit-il, cite de mémoire. On s'intéresse plus au *sens* qu'à l'*exactitude littérale*.

patientiam. — Nimis tamen cito periit et immaturus. — Primum puta illi superfuisse... Comprehende quantum plurimum procedere homini licet : quantum est[1]? » L'énoncé incomplet est interrompu après *superfuisse*. E. Albertini pense que cela suppose des points de suspension, mais reconnaît lui-même qu'à l'époque de Cicéron la ponctuation était fort imparfaite. Or, nous trouvons des suspensions analogues dès Plaute et Térence (cf. les nombreux exemples apportés par M. H. Bardon, *R. É. L.*, 1943-1944, p. 102-120). N'est-ce pas la preuve que Sénèque n'a pas eu besoin, plus que les auteurs plus anciens, d'une ponctuation spéciale à cet effet?

Indices d'interrogation. — *Ad Lucil.* 42, 5 (il s'agit d'un personnage léger...) : [dixi] « te non pedem ejus tenere sed pennam. Mentitus sum : pluma tenebatur quam remisit et fugit. » E. Albertini pense que *mentitus sum* peut être interrogatif, et qu'alors il faut un point d'interrogation, — ou affirmatif, et l'on mettra deux points. L'ironie est évidemment plus fine si *mentitus sum* est affirmatif : Sénèque garde son sérieux et cela met en relief l'image finale. La question serait un avertissement et affaiblirait l'effet. Mais qui pensera que les deux points sont indispensables à l'établissement du sens?

Indices de limitation des phrases. — Ce sont sans doute, pour nous modernes, à qui manque le sens du latin vivant et oral, les cas les plus complexes. Ainsi, *De Ben.* II, 2, 2, nous semble permettre deux divisions : « Si non contigit praeuenire, plura rogantis uerba intercidamus ; ne rogati uideamus, sed certiores facti, statim promittamus... (ponctuation de Hosius). » Mais on peut aussi mettre une virgule après *intercidamus* et un point après *facti*, ce qui rattache la subordonnée *ne... facti* à la première proposition et non à la seconde. On peut, certes, alléguer des raisons pour préférer la première répartition. Mais peut-être n'est-il pas de bonne méthode de faire état de nos préférences, en des cas où l'achoppement véritable vient de ce que nous sommes devant une langue morte pour nous.

Le cas est analogue à celui de *De uita beata* VIII, 4 : « Idem nostra mens faciat : cum secuta sensus suos per illos ad externa por-

1. En outre, ce texte comporte trois répliques dont E. Albertini ne dit rien. C'est sans doute parce que, même sans articulation, le sens reste clair.

rexerit, et illorum et sui potens sit. » Comme ci-dessus, on peut rattacher la proposition : *cum... porrexerit,* à ce qui précède, et c'est la ponctuation que nous adoptons, ou bien à ce qui suit, en mettant une virgule après *faciat* et une ponctuation forte après *porrexerit.* Les deux clausules possibles : *nostra meus faciat* et *externa porrexerit,* sont équivalentes. Mais le sens pourtant fait préférer la première répartition, qui est généralement admise.

Pour le *De ira,* E. Albertini relève la ponctuation de Haase : « Omnia ista non refert in quantum procedant extendantque se ; angusta sunt, misera depressa », et celle de Gertz : « Omnia ista (n. r. i. q. p. e. se) angusta sunt, misera, depressa. » La parenthèse est de E. Albertini, qui la juge indispensable à cette ponctuation. Pour un moderne sans doute, mais les anciens n'avaient-ils pas une autre vue des choses? Et même la division de l'énoncé, ou le maintien de son unité, n'est, sans doute, problème que pour nous, soit que nous manquions d'une perception assez vive des choses, soit que Sénèque ne se soit pas avisé (ou inquiété) de l'ambiguïté[1].

Parenthèses[2]. — E. Albertini ne fait pas à Sénèque l'application de la notion, mais écrit (page 6, note 1), à propos de Quintilien : « L'emploi de signes équivalant à nos parenthèses me paraît certain pour des auteurs autres que Sénèque, par exemple pour Quintilien » (voir éd. Radermacher, I, p. IX)[3]. Or, l'éditeur vise des énoncés de type asyndétique qui ont donné lieu dans les manuscrits B et P à des interpolations explicatives, tandis que A conservait le texte primitif (hormis les parenthèses, bien entendu !). Voici deux exemples : (p. 151, l. 7) « negotialem (πραγματικήν uocat)

1. Toutes les langues, même celles qui ponctuent, offrent parfois de semblables difficultés. Mais, surtout, il existe des faits positifs : nous possédons des manuscrits en capitales, *sans distinction de mots, sans ponctuation.* Et ces textes, pourtant, furent entre les mains de *lecteurs* qui y trouvèrent leur enseignement — et leur plaisir. Alors, ne sommes-nous pas contraints de croire que le lecteur antique était capable de se passer de guides que nous jugeons indispensables? Ainsi sommes-nous amenés à concevoir une disposition d'esprit particulière chez le lecteur antique, une technique de la lecture, appropriée à la présentation des textes, et avons-nous le sentiment qu'on ne demandait pas aux livres tout ce que nous en attendons aujourd'hui.

2. Sur le procédé *syntaxique* de l'énoncé parenthétique, voir, outre l'ouvrage de J. Classen, *Beobachtungen ueber den homerischen Sprachgebrauch,* Frankfurt A. M., 1867, p. 5 et sq., le mémoire de E. Schwyzer, *Die Parenthese im engern und im weitern Sinne,* Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1939.

3. Teubner, 1907.

A : quam πρ. uocat B P. — (p. 178, l. 17) mutuam accusationem (ἀντικατηγορία uocatur) A : quae ἀντικ. uocatur B P ». Et Radermacher commente (p. IX) : « Haec interpolendi libido maxime unum dicendi genus inuasit, quo Quintilianus usus est : qui ubi artis quasdam definitiones laudat, receptam usu appellationem per parenthesin addere consueuit, cuius rei est exemplum omnibus libris traditum. » On retiendra de ces faits que l'éditeur transpose dans l'antiquité les usages de la ponctuation moderne, sans paraître s'interroger sur ce qu'étaient les habitudes antiques ; que, de plus, les variantes des manuscrits ne peuvent rien nous apprendre sur le texte de Quintilien, car elles peuvent s'expliquer aussi bien en fonction d'un texte d'auteur sans parenthèses que d'un archétype qui aurait perdu cette ponctuation. Aussi faut-il recourir à des raisons externes non sans poids d'ailleurs : l'essentiel est que l'absence de parenthèses n'est pas un obstacle à l'interprétation du sens, et nous ajouterons que cet état du texte nous est attesté au moins dans un manuscrit, après tout destiné à la lecture. En outre, si les gloses indiquent une réaction de l'usager, elles ne signifient pas nécessairement la perte d'une ponctuation, car toute particularité de texte suscite des initiatives de ce genre [1]. Et n'oublions pas, enfin, que le lecteur antique, habitué aux flottements de la présentation manuscrite, était plus apte que quiconque à se passer des guides qui nous sont indispensables [2].

Quant à la ponctuation du dialogue, nous en faisons l'objet d'un exposé particulier [3] où nous confrontons la théorie et les exemples de E. Albertini avec d'autres faits de ce genre.

Ainsi, alors que le problème de l'orthographe est une question relevant essentiellement de l'histoire et de la description, celle de la ponctuation se ramène à une donnée ponctuelle qui est la question même de son existence. Il n'en demeure pas moins qu'il y aurait un bien intéressant ouvrage à écrire sur cette notion. Il faudrait

1. Le mécanisme des faits appelle une observation. Deux procédés peuvent caractériser certains énoncés : l'*insertion*, qui réunit au texte par des outils syntaxiques (conjonction de coordination, relatif, insérende) les éléments empruntés : réflexions parenthétiques, citations, paroles prononcées ; la *juxtaposition*, qui rompt les liaisons et, par des asyndètes, isole dans la phase ces éléments, dès lors hétérogènes. La juxtaposition, en l'absence d'une ponctuation appropriée, a pu connaître des difficultés d'expression, et nous voyons précisément ici qu'elle a provoqué l'intervention d'un relatif explicatif et normatif.

2. Voir ci-dessous, p. 306, note 3.

3. Voir ci-dessous, p. 305 sq.

réunir d'abord tous les textes de grammairiens et d'auteurs relatifs à la question, soit qu'il y ait lieu d'y montrer l'absence de données positives, comme nous l'avons essayé pour Sénèque et Cicéron, soit qu'ils nous éclairent sur la naissance de la ponctuation, rudimentaire encore, du Bas-Empire. Ces témoignages devraient être confirmés par ce que peuvent nous apprendre les inscriptions, sur l'interponction par exemple, d'après leurs données positives, et aussi d'après les inductions que permet le texte gravé à l'égard du texte manuscrit [1]. Les « auteurs », enfin, constitueront un dossier toujours ouvert, qui pourra confirmer (ou infirmer : ne préjugeons pas !) les indications internes relevées par L. Havet ou A. V. Hodgman [2].

Un travail de ce genre compléterait les données que nous nous efforçons actuellement de réunir à propos de l'articulation du dialogue. Il rejoindrait ainsi les enseignements sur notre ponctuation, consignés *in fine* de l'ouvrage de M. Ch. Beaulieux sur *L'orthographe française*[3], et nos propres préoccupations concernant quelques signes de ponctuation liés aux changements de registre dans la phrase française... Il y a là les éléments d'une histoire continue qui, à partir des sources alexandrines jusqu'aux réalisations modernes, est susceptible d'éclairer tout un aspect de l'histoire des textes et aussi le sens exact de maints passages d'auteurs antiques.

IV. — Articulation du dialogue

Les problèmes d'articulation du dialogue répondent à cet aspect de l'histoire des textes que nous décrivions ci-dessus (p. 278 et sq.) en fonction des formes littéraires. Le dialogue représente, en effet, un cas privilégié, car les aspects stylistiques de ce genre de texte ont été l'occasion de l'intervention de signes critiques particulièrement variés et nombreux, intéressant l'agencement des épisodes (rubriques de scènes) ou des répliques (paragraphes et sigles variés). Mais le domaine du dialogue n'est pas limité aux textes de théâtre, et nous devons, avec Platon et Cicéron, distinguer parmi

1. R. G. Kent, *The textual criticism of Roman inscriptions* (Language Monographs publ. by the Linguistic Society of America. N° 2, décembre 1930).
2. Voir ci-dessus, p. 296, notes 6 et 8.
3. Paris, 1927, t. II.

les fictions qu'ils nous ont laissées deux formes stylistiques : les dialogues faits de répliques juxtaposées comme les textes scéniques (par exemple, le *Ion* de Platon, la discussion philosophique des Tusculanes ou les saynettes de Lucien), et les récits où les répliques sont reliées à la narration par des insérendes du type ἔφη, *inquit*, usage qu'a conservé le roman moderne[1].

On conçoit que les signes variés qu'a pu provoquer dans les textes grecs et latins le dialogue scénique, depuis les plus anciens papyrus jusqu'aux manuscrits carolingiens, nécessitent une enquête approfondie, à la fois paléographique, critique et historique. S'il faut, en effet, collationner tous les signes variés et en justifier l'emploi, il importe aussi de montrer l'évolution du système qui, à ses débuts, se limite à quelques distinctions graphiques clairsemées dans les marges, pour aboutir, au IX^e^ siècle, à une articulation exhaustive du dialogue.

Ainsi le système a-t-il peu à peu proliféré et enserré les textes dans les mailles d'un réseau très dense, cependant qu'à l'origine nous pouvons distinguer des manuscrits d'auteurs dépouillés de tout signe critique[2]. C'est alors que se pose la grave question de la technique de l'expression et de la lecture antiques[3]. Longtemps, en effet, les sigles sporadiques que nous voyons dans les manuscrits n'ont été que les notes de lecteurs interprétant leur texte, et tout dans l'histoire des traditions nous apprend que Térence, Cicéron ou Lucien n'usaient pas plus qu'Eschyle ou Platon d'une ponctua-

1. Platon, *Rép.*, 392 d-394 c, distingue, un peu laborieusement, le dialogue scénique du récit, et au *Théétète*, 143 b, élucide nettement le rôle et la technique des insérendes. C'est l'idée que reprend Cicéron (*Tusc.*, I, 8) : « sic eas exponam, quasi agatur res, non quasi narretur. » On retrouve la même notion chez des commentateurs : Diogène Laërce, III, 50 ; Plutarque, *Symp. Quaest.*, 711 c ; Proclus, *Comment. sur la Rép.*, I, p. 14, l. 115 sq. ; *Comment. anonyme sur le Théétète*, col. 3, l. 37 sq. Nul de ces derniers ne semble avoir aperçu les problèmes d'édition qui se posent.

2. C'est la conclusion que permettait d'exprimer, *pour Térence*, notre *Étude critique sur les sigles de personnages...* (Paris, 1940). Il importe de la vérifier et d'en tirer les conséquences qui s'imposent pour *tous* les textes dialogués grecs et latins.

3. L'auteur fournit par la lettre du texte toutes les indications concernant le jeu des répliques et les mouvements scéniques. Mais, durant toute l'antiquité, le dialogue garde de ce procédé des formes stylisées ; les jeux de scène sont stéréotypés... et souvent l'auteur ne dit pas tout.

Quant au lecteur, ne l'imaginons pas gâté comme nous par les infinies précisions du texte imprimé. Il *interprète* son manuscrit, le déchiffre avec une attitude active et un instinct vigilant, né de la pratique. Parfois, il annote son texte d'un sigle ou d'une glose (cf. ci-dessus p. 303, sur les parenthèses) destiné à fixer le sens qu'il a établi. Les rapports de l'auteur et du lecteur antique ne reposent pas sur un code rigoureux. Ils laissent davantage de place au sous-entendu, à l'interprétation.

tion du dialogue scénique. Mais, indépendamment de ces faits, nous trouvons dans les dialogues narratifs, isolément ou par groupes sporadiques, des répliques juxtaposées, telles celles qui se sont multipliées dans le roman moderne. De ces répliques, nous ne trouvons dans la tradition manuscrite aucune notation graphique par sigles ou signe diacritique. Cependant E. Albertini[1], sans s'arrêter aux données paléographiques et historiques du problème et par simple réaction personnelle devant les aspects (et les difficultés) stylistiques du texte, affirme-t-il à propos de Sénèque, l'existence dans ces dialogues d'une ponctuation d'auteur.

C'est précisément cet aspect particulier de la question que nous voudrions examiner ici. Cette notion sur le dialogue est, pour E. Albertini, une application particulière de sa thèse générale sur la ponctuation d'auteur, et, comme les autres procédés, il fonde celui-ci sur quelques exemples qu'il convient après lui d'examiner.

De Vita Beata X, 3 : discussion sur les rapports des plaisirs et du bonheur : « Caute utique [uirtus] enim admittit [uoluptates] nec usu earum sed temperantia laeta est. Temperantia autem cum uoluptates minuat, summi boni iniuria est. Tu uoluptatem complecteris, ego compesco... » La phrase « temperantia... iniuria est » est, dit E. Albertini, « un argument vivement présenté sur le ton interrogatif et ironique. Cela implique l'existence dans le texte original d'un signe équivalent à notre point d'interrogation ». On pouvait tout aussi bien supposer (et sans point d'interrogation) un tiret devant *temperantia*, puisque la phrase est aussi bien l'objection du contradicteur. En fait, les phrases de ce genre sont souvent à la limite indécise de l'objection faite à soi-même et de la réplique contradictoire. Aucune articulation externe de la phrase n'est donc nécessaire, car *autem* et la deuxième personne *Tu*, dans la phrase suivante, suffisent nettement à marquer le double changement de registre. Ponctuer plus explicitement le texte risquerait, au contraire, de le forcer et presque de faire une hypercritique.

De Beneficiis V, 124 : Sénèque rapporte l'opinion des stoïciens sur l'ingratitude : « Etiam tunc, ut dicitis, bonus uir omnia recte facit ; si omnia recte facit, ingratus esse non potest. Malo uiro beneficium nemo dare potest. Bonus beneficium reddit, malus non accipit ; quod si est, nec bonus quisquam ingratus est nec malus.

1. Cf. *loc. cit.*, p. 4-8.

Ita ingratus in rerum natura est nemo. Et hoc inane. » La difficulté porte, selon E. Albertini, sur : *et hoc inane*, qui peut être la conclusion du raisonnement stoïcien : « Un ingrat est une chose vide de sens », ou l'opinion de Sénèque : « Cette objection est également sans valeur », d'où la nécessité d'un signe d'interlocution. Mais l'examen du contexte ne saurait laisser de doute sur le dessin du passage et le sens des trois derniers mots. Sénèque reproduit des paradoxes stoïciens et les introduit (§ 3) ainsi : « dicitur nemo ingratus esse ; id sic colligitur ». C'est la théorie stoïcienne. Suivent trois développements parallèles dont le deuxième et le troisième sont introduits par *Etiam tunc* : on ne peut être utile à un méchant ; on ne peut faire du bien à un méchant ; l'honnête homme, toujours droit, ne peut être ingrat. Chacun de ces développements a sa conclusion particulière : « ⟨igitur non⟩ ingratus est ; » « et ideo non fit ingratus ; » « ita ingratus in rerum natura est nemo. » Après ce triple développement, et cette triple conclusion, on sent bien que le raisonnement stoïcien est achevé ; *et hoc inane*, dans la bouche du stoïque, venant souligner un mot du dernier énoncé, aurait quelque chose de postiche qui fausserait le dessein volontairement stylisé de tout le passage. Au contraire, dans la bouche de Sénèque, portant sur l'ensemble du troisième raisonnement, ces mots prennent la valeur d'une conclusion générale formulant explicitement l'opinion qui s'était dégagée des deux premiers raisonnements. Quand Sénèque passe des thèses stoïciennes qu'il rapporte (et qu'une édition imprimée mettrait entre guillemets) à sa conclusion, il n'y a qu'un changement de registre et non d'interlocuteur. Un tiret serait une ponctuation abusive dans une présentation moderne, et le lecteur antique, assurément, n'éprouvait pas de difficulté dans sa lecture.

Un dernier exemple enfin : *Ad Lucil.* XIV, 13. César et Pompée se disputent le pouvoir : « Quid tibi [M. Catoni] cum ista contentione? Nullae partes tuae sunt. Dominus eligitur : quid tua uter uincat? Potest melior uincere, non potest non peior esse qui uicerit. » E. Albertini pense que les mots : « Potest melior uincere » sont une objection de Caton, qu'il faudrait ponctuer par un point d'interrogation. Mais, comme dans les cas précédents, et plus sûrement encore, n'est-ce pas faire une hypercritique? La pensée est fort intéressante si l'on donne tout le texte à Sénèque et si c'est dans sa

pensée que se formule l'antithèse *melior... peior...* : « Le meilleur peut triompher, mais il ne peut pas ne pas être le pire du moment qu'il a triomphé[1]. »

Ainsi pour aucun de ces trois exemples ne sommes-nous contraints de supposer une ponctuation antique. Il est notable (et compréhensible) que E. Albertini ne nous propose que des textes où la pensée et le style s'affinent, ce qui est l'occasion propice pour la critique de renchérir sur le texte. Mais, en face de ces rares passages, fuyants peut-être pour nous modernes, assurément plus clairs pour le lecteur antique qui se fiait aux indications de l'auteur lui-même, évitant toute ambiguïté[2], il est chez Sénèque même un nombre très grand de cas où des répliques formant objection, isolées ou en groupe, se signalent dans le texte de façon évidente, et le cas de *V. B.* X, 3, est dans la ligne de ces faits.

La technique de la présentation de ces éléments est double : avec insérendes (nous les laisserons de côté), ou sous forme juxtaposée. A parcourir les *Lettres à Lucilius*, par exemple, on en rencontre au hasard maints exemples. Souvent, c'est l'aspect du début de phrase qui signale l'énoncé comme une réplique :

XLII (début) : At male existimat de malis.

Ibid. : At odit eos qui subita et magna potentia impotenter utuntur.

XIV (vers la fin) : At aliquid uexationis afferet, aliquid aduersi. Non ⟨damnat⟩[3], damnatur latro cum occidit.

XL (deuxième partie) : Quid ergo? non aliquando et insurget?

Voici, enfin, un véritable dialogue dont la répartition complexe

1. On pourrait, même ici, multiplier les répliques et articuler ainsi :
— Quid tibi... tuae sunt?
— Dominus eligitur.
— Quid tua uter uincat?
— Potest melior uincere.
— Non potest non peior esse qui uicerit.

Mais on sent ce qu'a de factice ce texte ainsi morcelé. C'est de la même façon, qu'à *Adelphes* 653, le texte : « MI. quid est? AE. nil ; recte ; perge. MI. is uenit... », devient, dans les mss. G E L^2 : « MI quid? AE. nil. MI. recte. AE. perge. MI. is uenit .. » Le critique à l'affût de dialogue tombera sans cesse dans l'hypercritique. Le mieux est de se fier aux indications assurées données par l'auteur, et les exemples suivants montreront que Sénèque sait être explicite.

2. Il est vrai que E. Albertini réfute cette remarque de L. Havet.

3. Correction proposée par E. Albertini, *R. É. L.*, t. XII, 1935, p. 45-47, qui ajoute : « Et peut-être Sénèque marquait-il cet asyndète par un signe de ponctuation correspondant à la virgule que nous mettons après *damnat*. » Mais c'est là un scrupule de moderne, gâté par la richesse des signes mis à son service par la typographie.

peut s'éclairer pourtant par le sens (VII vers le milieu) ; Sénèque venu au cirque au moment de l'entr'acte assiste à un combat particulièrement cruel de gladiateurs. Il en souligne la barbarie et achève : « Haec fiunt dum uacat harena. » Alors se font entendre des voix de spectateurs défendant contre le philosophe leur plaisir, ou commentant le combat :

UN SPECTATEUR. — Sed latrocinium fecit aliquis ; occidit hominem.
SÉNÈQUE. — Quid ergo? Quia occidit ille meruit ut hoc pateretur : tu quid meruisti miser ut hoc spectes?
DES VOIX. — Occide, verbera, ure ! — Quare tam timide incurrit in ferrum? — Quare parum audacter occidit? — Quare parum libenter moritur?
SÉNÈQUE (*commentant le spectacle*). — Plagis agitur in uulnera.
UNE VOIX. — Mutuos ictus nudis et obuiis pectoribus excipiant[1].
SÉNÈQUE (*ibid.*). — Intermissum est spectaculum.
UNE AUTRE VOIX. — Interim iugulentur homines, ne nihil agatur.
SÉNÈQUE. — Age ne hoc quidem intellegitis...

Plusieurs faits se dégagent de ces exemples, riches d'enseignements. D'un point de vue littéraire d'abord — et en passant — remarquons la variété et la finesse des effets produits par les répliques juxtaposées à l'intérieur d'un récit. Pour la technique du dialogue, il y a une possibilité constante d'établir l'interlocution d'après le sens, d'où la vérification du principe de L. Havet, et l'absence vraisemblable de ponctuation spéciale chez Sénèque. On conçoit bien pourquoi les manuscrits ne comportent pas d'articulation : l'interlocuteur est le plus souvent anonyme ; un sigle nominal est donc impossible, outre la difficulté pour un rubricateur de relever ces répliques isolées dans le récit. Un signe diacritique placé par l'auteur lui-même est peu concevable, car souvent l'énoncé est à mi-chemin de la réplique et de la réflexion personnelle. Mettre un tiret ou un point d'interrogation, c'est opter en un sens ou en l'autre, alors que l'auteur ne s'est sans doute pas même posé de question. La précision typographique qui oblige à trancher tue sans doute une fine nuance d'imprécision, et l'on n'a pas toujours

1. Si l'on admet la correction : *in uulnera ⟨ut⟩ mutuos...*, etc., on donnera toute la fin du passage à Sénèque, les mots *Interim iugulentur...* étant ironiques dans sa bouche, et l'effet semble bien meilleur. Autrement, c'est l'opposition du subjonctif et de l'indicatif qui guide l'articulation.

avantage à faire dire à haute voix les mots qui se murmurent dans la mi-conscience. C'est là une différence de nature entre l'esprit des anciens et le nôtre.

Un dernier argument contre l'existence d'une ponctuation du dialogue chez Sénèque résulte des vues mêmes de E. Albertini. Le style de Sénèque, dit-il, est possible parce qu'il use d'une ponctuation qui, beaucoup plus rudimentaire chez Cicéron, imposait à celui-ci des précautions d'écriture. Or, si nous retrouvons dans le dialogue de Cicéron des procédés identiques à ceux de Sénèque, n'en devrons-nous pas conclure que les moyens d'exprimer l'alternance des voix étaient les mêmes chez les deux écrivains, et que Sénèque n'a donc pas eu besoin plus que Cicéron d'une technique graphique particulière [1]?

Voici, chez Cicéron, quelques exemples significatifs :

Des répliques juxtaposées se signalent par leur aspect stylistique :

De Finibus II, 78 : At enim sequor utilitatem.
Ibid., 80 : At coluit ipse amicitias.
Ibid., V, 77 : Ego uero uolo in uirtute uim esse quam maximam.

On notera que, dans le contexte immédiat de cette réplique, un énoncé de forme analogue est inséré par *inquam* (V, 78) : « Et ego Piso, inquam, si est quisquam [2]... » ; aussi, comme tout le passage est en récit, nous pouvons tirer de l'opposition des types l'indication que les deux procédés sont aussi valables l'un que l'autre et se suffisent à eux-mêmes.

D'autres répliques se fondent dans le récit et, à la limite du procédé, peuvent sembler une réflexion que Cicéron se ferait à lui-même pour les discuter :

Ibid., II, 84 : Vtilitatis causa amicitia est quaesita.

C'est moins une réplique-objection de Triarius qu'un écho dans

1. Il va de soi que l'usage grec est identique. Platon, avec une souplesse extrême, s'affranchit souvent et longuement des insérendes, dans le récit. Or, tout permet de conclure chez lui à l'absence d'une ponctuation particulière et partant, les effets étant les mêmes à Rome, la technique d'écriture ne peut être qu'analogue.

2. Ainsi lorsqu'à III, 14, les éditeurs « régularisent » le texte en écrivant : « Non ignoranti tibi ⟨inquit⟩ quid sim dicturus », en se fondant sur l'amorce d'haplographie que contient le texte supposé, méconnaissent-ils le procédé cicéronien de la réplique juxtaposée, isolée dans un passage du récit.

la conscience de Cicéron de la remarque qu'avait faite son interlocuteur au § 78 : *At enim sequor utilitatem.* Une ponctuation explicite ferait, comme chez Sénèque, une hypercritique, et fausserait la nuance.

Dans un passage abstrait (*Brutus* I, 39), en répliques insérées, sur la génération, apparaît un énoncé juxtaposé qui représente une objection entièrement détachée de son auteur. Elle est à l'état pur :

Isto modo, quoniam homines mortales sunt, sint aliqui immortales ; et quoniam nascuntur in terra, nascuntur et in aqua.
— Et quia sunt quae interimant, sint quae conseruent.
— Sint sane, sed ea quae conseruent, quae sunt? Deos istos esse non sentio.

Enfin, de véritables dialogues peuvent se présenter sous forme juxtaposée (*De fin.* I, 35) : Torquatus parle et vient de dire que les exploits de ses ancêtres n'ont pas été déterminés par la seule vertu. Alors s'engage un dialogue où l'interlocuteur n'est pas Cicéron, car toute insérende disparaît, alors que, dans le dialogue de base, elles notent régulièrement les interlocuteurs. C'est Torquatus lui-même qui formule les objections pour asseoir, en contre-partie, sa thèse :

... uirtutem iis per se ipsam causam non fuisse.
Torquem detraxit hosti.
Et quidem se texit ne interiret.
At magnum periculum adiit.
In oculis quidem exercitus.
Quid ex eo consecutus?
Laudem et caritatem quae sunt uitae sine metu degendae praesidia firmissima.
Filium morte multauit.
Si sine causa, nollem me ab eo ortum...

Nous avons ici un texte à mi-chemin entre le dialogue réel et le dialogue au second degré qui suppose un interlocuteur fictif, mais opposé au sujet parlant. C'est, pourrait-on dire, un « dialogue intérieur », et l'on voit ce qu'auraient d'approximatif des tirets pour articuler ce texte ; ils détruiraient une nuance très fine.

Ainsi les répliques isolées ou en groupe représentent une technique analogue chez Cicéron et Sénèque, et, bien loin de réclamer

une ponctuation d'auteur, se montrent quand on les analyse rebelles à toute articulation externe. Leur sens trop fin, trop délicat, ne saurait se plier à des procédés mécaniques. Aussi peut-on se demander si les pratiques de nos éditions qui tendent à ramener le dialogue à quelques types « standard » ne porteraient pas tort à certains aspects de la pensée et du style.

Quoi qu'il en soit, on pourra tirer contre la thèse de E. Albertini un ultime argument du témoignage fourni par les tables de bronze trouvées à Lyon en 1528 et qui portent gravé le discours que Claude prononça en 48, au Sénat[1]. Ce texte, qui contient une et peut être deux interruptions de sénateurs, ne comporte aucun signe d'articulation, et les répliques ne se distinguent du discours que par le sens. Le témoignage de ce texte, *contemporain de Sénèque*, nous semble capital pour nous confirmer dans l'opinion que les répliques juxtaposées, isolées dans les textes narratifs, n'ont pas été plus ponctuées que dans les textes scéniques continus, grecs et latins.

Grecs et latins, disons-nous ; car c'est en France — et tardivement — au XVIII^e^ siècle, sous la plume de Marmontel[2], que ces répliques isolées trouvèrent leur articulation sous forme d'un tiret. Le procédé eut un immense succès et l'on peut suivre ses progrès, notamment dans les *Contes* de Voltaire où, grâce à lui, se développa rapidement un aspect très expressif du style. Ainsi, quand il apparut, le tiret eut-il pour les œuvres le même résultat qu'à partir de la Renaissance l'usage, comme technique d'auteur, des sigles de personnages. Le dialogue de théâtre, qui avait jusque-là conservé des formes stylisées, conséquences de l'expression interne de l'interlocution et du jeu scénique, se para d'une souplesse et d'une variété qui transforma le genre.

Ainsi le problème de l'articulation du dialogue apparaît comme une question d'importance qui non seulement éclaire d'un jour nouveau tout un aspect de la publication des œuvres antiques, en montrant comment la stylistique du texte a modelé

1. *Corpus Inscr. Lat.*, XIII, I, 1, n° 1668, p. 232 sq. Un fac-similé et une transcription de la deuxième partie du texte (qui seule contient les répliques) se trouvent dans le petit livre facilement accessible de C. Jullian, *Gallia*, Hachette, 1922, p. 172 et sq.

2. La théorie se trouve : 1° dans l'*Encyclopédie*, article *Direct* (t. IV, p. 1025, col. B, 1754) ; 2° dans la *Préface*, p. x de la 1^re^ éd. (La Haye, 1761, 2 vol.) des *Contes moraux* où Marmontel fait l'application du procédé.

l'édition, mais encore permet de mieux comprendre certaines formes littéraires, le sens de leur évolution historique, et de retrouver les idées — informulées — des anciens, sur les procédés d'expression et de lecture.

C'est à l'ensemble de ces graves questions que nous nous proposons de consacrer, dès maintenant, un ouvrage étendu, espérant qu'une fois cette base édifiée, nous serons plus à même d'aborder quelques-uns des travaux d'histoire des textes que nous venons d'envisager, et de donner forme aux solutions esquissées. « Si vires me non deficiant ! »

J. ANDRIEU.